

Atelier régional d'échange d'expériences MedPAN et événements associés

15 - 19 Avril 2024

La Londe-les-Maures, France & en ligne

PROGRAMME

GÉRER LE TOURISME dans les Aires Marines Protégées en Méditerranée



© Parc national de Port-Cros - CARRERE E

Événements associés

15 - 18 Avril	15 Avril	18 - 19 Avril
Atelier régional d'échange d'expériences MedPAN	Événement final du projet COGITO	Assemblée Générale de MedPAN

PARTENAIRES

Organisé par:



En partenariat avec:



Avec le soutien technique du Comité de pilotage:



Avec le soutien financier de:



Avec le soutien de la fondation Hans Wilsdorf

*Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité qui l'a financée ne peuvent en être tenues pour responsables.

INTRODUCTION À L'ATELIER

MedPAN, le réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée, et le Parc national de Port-Cros, ont le plaisir de vous accueillir pour ce prochain **Atelier régional d'échange d'expériences du réseau MedPAN sur le tourisme dans les Aires Marines Protégées de Méditerranée qui se déroulera du 15 au 18 avril 2024 à la Londe-les-Maures, France, et en ligne.**

L'objectif général de cet atelier est de permettre aux gestionnaires et parties prenantes d'AMP, ainsi qu'aux acteurs du tourisme de mettre en commun et de partager leurs connaissances, leur expertise et leurs expériences en matière de **gestion de la pression touristique et de ses impacts** sur les écosystèmes côtiers et marins, et de **coopération pour une transition vers un tourisme durable.**

La Méditerranée attire environ un tiers du tourisme mondial en termes de visiteurs internationaux, ce qui en fait une des destinations touristiques les plus populaires au monde. Activité économique majeure, constituant une source significative de revenus pour de nombreux pays du bassin, le tourisme pose aussi des défis considérables en termes de développement durable. Le tourisme de masse a des impacts négatifs avérés sur l'environnement, tels que la pollution, la dégradation des paysages, ou encore la pression sur les ressources en eau et les écosystèmes (côtiers et marins notamment). De plus, il peut entraîner une certaine forme de standardisation culturelle et économique, tout en exacerbant les inégalités sociales. De nombreux pays et organisations cherchent à promouvoir un tourisme plus durable et responsable dans le bassin méditerranéen, particulièrement par le biais de politiques de gestion des zones côtières, de certification environnementale pour les opérateurs touristiques, et d'éducation et sensibilisation des visiteurs.

Les Aires Marines Protégées sont en première ligne des pressions exercées par l'activité touristique sur les écosystèmes qu'elles ont pour mission de préserver. Elles sont aussi à l'avant-garde de la mise en œuvre de stratégies et de politiques en faveur d'un tourisme plus durable et responsable sur leurs territoires. Avec 2 millions de visiteurs en cœur de parc, sur ses îles, **le Parc national de Port-Cros, qui a célébré en 2023 ses 60 ans**, poursuit ses missions premières de gestion et de conservation de ses patrimoines naturels et culturels, d'accueil et d'éducation à l'environnement. À ces missions s'ajoute depuis 2015 l'accompagnement des acteurs dans une logique de développement durable de plusieurs communes littorales. Projet de territoire concerté avec l'ensemble des acteurs locaux, la Charte du Parc national de Port-Cros donne un cadre, une ambition partagée, et une cohérence globale aux politiques locales pour progresser sur les enjeux de développement durable dont la diversification de l'offre touristique et de mutation d'un tourisme balnéaire vers un tourisme durable.

Le Parc national de Port-Cros et son territoire offrent ainsi un cadre de référence particulièrement riche et propice à l'accueil et au partage de vos expériences, enjeux, et solutions lors de cet Atelier sur le tourisme, qui nous l'espérons donnera lieu à des recommandations concrètes et inspirera de nouvelles initiatives et collaborations pour répondre aux défis d'un développement économique, social et environnemental équilibré.

Le programme de cet Atelier d'échange d'expériences a été développé à partir de vos priorités, identifiées dans le cadre d'une enquête réalisée en juin 2023, et avec le soutien du Comité de pilotage technique que nous remercions.

APERÇU DU PROGRAMME

LUNDI 15 AVRIL 2024

10:00 - 12:00	SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE et EN LIGNE	Évènement final du projet COGITO <i>Anglais Français</i>
12:30 - 14:00	Déjeuner	
14:00 - 14:30	Enregistrement	
14:30 - 16:00	SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE et EN LIGNE	Session plénière d'ouverture de l'Atelier <i>Anglais Français</i>
16:00 - 16:30	Pause-café	
16:30 - 18:00	SALLE LÉOUBE	Gérer les déchets et pollutions liés au tourisme dans les Aires Marines Protégées DS01 - <i>Anglais Français</i>
	SALLE PELLEGRIN	Renforcer la résilience climatique du tourisme dans les Aires Marines Protégées de Méditerranée DS02 - <i>Anglais Français</i>
	SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE et EN LIGNE	Génération de revenus et autofinancement par les activités touristiques dans les AMP DS03 - <i>Anglais Français - En ligne</i>
19:00	Apéro des terroirs à l'Odalys suivi du dîner	

MARDI 16 AVRIL 2024

09:00 - 17:00	PARC NATIONAL DE PORT CROS	Sortie terrain <i>Anglais Français</i>
---------------	-----------------------------------	--

MERCREDI 17 AVRIL 2024

09:00 - 12:30	SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE et EN LIGNE	Évaluer et gérer le tourisme de masse et la surfréquentation dans les Aires Marines Protégées DS04 - <i>Anglais Français</i> - Pause-café : 10:30-11:00
	SALLE PELLEGRIN	Développer des approches intégrées pour la gouvernance du tourisme durable et la gestion de la destination dans les AMP méditerranéennes DS05 - <i>Anglais Français</i> - Pause-café : 10:30-11:00
	SALLE LÉOUBE	Maîtriser les stratégies de communication et de promotion pour une gestion durable du tourisme dans les Aires Marines Protégées DS06 - <i>Anglais Français</i> - Pause-café : 10:30-11:00
12:30 - 14:00	Déjeuner	
14:00 - 17:30	SALLE PELLEGRIN	Réglementer et gérer les activités récréatives dans les Aires Marines Protégées DS07 - <i>Anglais Français</i> - Pause-café : 15:30-16:00 - En ligne
	SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE et EN LIGNE	Renforcer la collaboration intersectorielle à travers les réseaux DS08 - <i>Anglais Français</i> - Pause-café : 15:30-16:00
	SALLE LÉOUBE	Renforcer les communautés locales par un tourisme durable et l'écotourisme dans les Aires Marines Protégées de Méditerranée

APERÇU DU PROGRAMME

18:00 - 20:00

**SALLE PLÉNIÈRE
ARGENTIÈRE et [EN
LIGNE](#)**

DS09 - *Anglais | Français* - Pause-café : 15:30-16:00

Événement de réseau MEET suivi d'un cocktail

JEUDI 18 AVRIL 2024

09:00 - 10:30

**SALLE PLÉNIÈRE
ARGENTIÈRE**

Speed Dating des AMP

11:00 - 13:00

**SALLE PLÉNIÈRE
ARGENTIÈRE et [EN
LIGNE](#)**

Session plénière de clôture de l'Atelier
Anglais | Français

13:00 - 14:30

Déjeuner

14:30 - 18:45

**SALLE PLÉNIÈRE
ARGENTIÈRE et [EN
LIGNE](#)**

2ème partie de la 16ème Assemblée Générale de MedPAN
Sur invitation - Anglais | Français
Pause-café : 16:00 - 16:30

VENDREDI 19 AVRIL 2024

09:00 - 12:30

**SALLE PLÉNIÈRE
ARGENTIÈRE et [EN
LIGNE](#)**

2ème partie de la 16ème Assemblée Générale de MedPAN
Sur invitation - Anglais | Français
Pause-café : 10:30 - 11:00

12:30 - 14:00

Déjeuner

14:00 - 16:30

**SALLE PLÉNIÈRE
ARGENTIÈRE et [EN
LIGNE](#)**

2ème partie de la 16ème Assemblée Générale de MedPAN
Sur invitation - Anglais | Français
Pause-café : 16:00 - 16:30

Session plénière d'ouverture de l'atelier

LUNDI 15 AVRIL 2024 | 14:30 - 16:00 CET | SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE

[REJOINDRE LA SESSION EN LIGNE.](#)

Durée : 1,5h

Traduction : Anglais | Français

Modération : Renaud DUPUY DE LA GRANDRIVE, MedPAN

Cette session introduira la thématique et le programme de l'atelier, et donnera un aperçu de l'expérience du Parc national de Port-Cros en matière de gestion de la pression touristique et de ses impacts et de coopération pour une transition vers un tourisme durable.

14:30 | Mots de bienvenue

- Renaud DUPUY DE LA GRANDRIVE, Membre du Conseil d'administration de MedPAN, représentant la Présidente Purificacio Canals
- Isabelle MONFORT, Présidente du Parc national de Port-Cros
- François DE CANSON, Maire de La Londe les Maures et élu régional au tourisme

15:00 | Introduction à l'atelier MedPAN

- Pierre VIGNES, Susan GALLON, Carole MARTINEZ, MedPAN

15:20 | Faire du Parc national de Port-Cros une destination écotouristique

- François VICTOR & Christine GRILLET, Parc national de Port-Cros

15:50 | Communication d'informations pratiques

- Barbara CASADO RODRIGUEZ & Estefanía CONTRERAS PLAZA, BCCOMM

DS01 | Gérer les déchets et pollutions liés au tourisme dans les Aires Marines Protégées

LUNDI 15 AVRIL 2024 | 16:30 - 18:00 CET | SALLE LÉOUBE

Durée : 1,5h

Traduction : Anglais | Français

Modération : Renaud DUPUY DE LA GRANDRIVE, Zone Spéciale de Conservation Posidonies du cap d'Agde, France

Cette session abordera les défis pressants et les meilleures pratiques en matière de gestion des déchets et pollutions liés au tourisme dans les Aires Marines Protégées (AMP). Soulignant la nécessité d'une approche fondée sur la connaissance, les discussions porteront sur les méthodes de collecte des données de base et de diagnostic des problèmes existants, pour préparer le terrain pour des interventions ciblées.

La session examinera les pollutions et les déchets générés par une série d'activités touristiques telles que la navigation de plaisance, le tourisme de croisière, les déchets sur les plages et les débris marins. Les participants se pencheront sur les stratégies efficaces de gestion des déchets, la mise en œuvre de systèmes d'élimination des déchets verts, la promotion du recyclage et l'importance des infrastructures durables dans la gestion de l'eau et des eaux usées. Le rôle des campagnes d'éducation et de sensibilisation pour encourager un comportement touristique responsable sera également un point de discussion.

Enfin, les discussions porteront sur la nécessité d'une planification et d'une réponse proactive aux incidents de pollution tels que les marées noires, en soulignant le rôle critique que ces actions jouent dans la protection des AMP et de leurs écosystèmes sensibles.

Mots-clés : Collecte de données de référence / Diagnostic environnemental / Gestion des déchets / Systèmes d'élimination des déchets verts / Recyclage des déchets / Gestion de la pollution / Technologie de contrôle de la pollution / Infrastructures touristiques durables / Infrastructures de traitement de l'eau / Gestion des eaux usées / Navigation de plaisance / Tourisme de croisière / Litière de plage / Débris marins / Campagnes d'éducation et de sensibilisation / Plans d'intervention en cas d'incident de pollution / Plan d'intervention d'urgence.

Études de cas

Vers une gestion durable des déchets et de la pollution liées au tourisme: Le défi de la réserve naturelle de Tyre (Liban)

Intervenant(s): Ali BADREDDINE , Réserve naturelle de la côte de Tyre, Liban / Mohammad DAHER, Réserve naturelle de la côte de Tyre, Liban

En tant que destination touristique, la réserve naturelle attire chaque année un grand nombre de visiteurs, ce qui entraîne une augmentation significative des déchets et de la pollution.

La préservation de l'environnement marin et côtier de la réserve naturelle est essentielle, non seulement pour préserver la biodiversité unique de la région, mais aussi pour maintenir l'attrait touristique à long terme. Cependant, la croissance du tourisme a engendré des conséquences néfastes, telles que l'accumulation de déchets plastiques sur les plages, la pollution des eaux et des écosystèmes marins, ainsi que des pratiques touristiques non durables.

Pour faire face à ce défi, des mesures de gestion durable des déchets et de la pollution touristique doivent être mises en place. Cela implique la sensibilisation des visiteurs et des résidents locaux à l'importance de réduire, réutiliser et recycler les déchets, ainsi que la mise en place de systèmes de collecte et de traitement adéquats. Des campagnes de sensibilisation et d'éducation environnementale peuvent être lancées pour encourager les comportements responsables chez les touristes et les résidents.

Il est par ailleurs crucial de promouvoir des pratiques touristiques durables à travers une offre écotouristique. La coopération entre les autorités locales (surtout les municipalités) et les communautés locales est déterminante pour relever ce défi complexe.

En adoptant une approche holistique qui intègre la sensibilisation, l'éducation, la réglementation et la coopération entre les parties prenantes, il est possible de préserver la beauté naturelle et la richesse écologique de la réserve, tout en offrant aux touristes une expérience durable et respectueuse de l'environnement.

Gestion des déchets liés au tourisme sur l'île de Sazan (AMP de Karaburun-Sazan, Albanie)

Intervenant(s): Laureta SADIKLLARI, Flag Pine, Albanie

L'Aire Marine Protégée (AMP) de Karaburun-Sazan, avec une superficie de 12 437,7 ha, est le premier Parc national marin d'Albanie, situé dans le sud du pays. Ses eaux cristallines, ses paysages majestueux et sa riche histoire et culture font du Parc marin une destination attrayante pour les locaux et les touristes étrangers. Chaque année qui passe voit une augmentation du nombre de visiteurs et de touristes dans l'AMP de Karaburun-Sazan, atteignant son apogée pendant la saison estivale, avec environ 70 000 touristes par an. La faible sensibilisation et responsabilisation du public, couplées à l'absence d'infrastructures appropriées, contribuent à la création d'un problème de gestion des déchets. En raison des cadres institutionnels et des coûts élevés associés, l'AMP de Karaburun-Sazan n'est pas incluse dans le système de gestion des déchets de la ville de Vlore, nécessitant ainsi la mise en place d'autres systèmes de gestion des déchets pour apporter des solutions à cette problématique. Pour trouver et fournir des solutions à cela, plusieurs mesures ont été prises en collaboration avec l'Administration Régionale des Aires Protégées à Vlore, telles que la création d'infrastructures pour la collecte des déchets, la sensibilisation, la collaboration entre les parties prenantes et les utilisateurs, etc.

Porquerolles, vers une île touristique zéro déchet (Parc national de Port-Cros, France)

Intervenant(s): Domitille LE HUÉDÉ, Small Islands Organisation (SMILO) / , Elie Chautard, Entreprise PHARE - île de Porquerolles, France

Les défis de la gestion et du traitement des déchets sont particulièrement exacerbés dans les îles. Ces territoires sont au cœur de l'interface terre-mer, et des voies des déchets solides abandonnés dans l'environnement marin. Les îles peuvent en outre être des laboratoires de premier plan pour tester des solutions durables afin de favoriser le tourisme durable, l'un des principaux secteurs économiques de nombreuses îles.

L'île de Porquerolles est activement engagée dans le processus de certification Île Durable SMILO, qui favorise une meilleure gestion territoriale et une gouvernance partagée pour préserver l'environnement des petites îles dans le monde entier. Le Comité de l'Île de Porquerolles, un organe de gouvernance volontaire qui rassemble tous les principaux acteurs de l'île (autorités publiques, gestionnaires de sites, ONG, associations d'habitants, secteur privé, etc.), partage l'objectif commun de réduire les impacts négatifs du tourisme, et de promouvoir un tourisme plus durable.

Pour contribuer à cet objectif partagé, SMILO a soutenu quelques initiatives visant à réduire les déchets sur l'île de Porquerolles. SMILO a aidé les restaurants et les propriétaires de bars à réduire leur dépendance aux plastiques à usage unique en expérimentant avec des alternatives produites localement. SMILO et la société PHARE ont expérimenté l'été dernier le tri et la valorisation des biodéchets produits par les restaurants. Enfin, SMILO et l'ONG Explore & Preserve mettent en œuvre le protocole européen sur les débris marins sur une plage de Porquerolles, pour évaluer la quantité de débris marins en plastique dans la mer Méditerranée.

Les résultats positifs de ces initiatives contribuent à créer une dynamique qui soutient la mise en œuvre d'autres solutions durables sur l'île. L'expérience de Porquerolles pourrait inspirer d'autres îles, aires protégées et territoires à répliquer des solutions similaires.

DS02 | Renforcer la résilience climatique du tourisme dans les Aires Marines Protégées de Méditerranée

LUNDI 15 AVRIL 2024 | 16:30 - 18:00 CET | SALLE PELLEGRIN

Durée : 1,5h

Traduction : Anglais | Français

Modération : Valentina CAPPANERA, Aire Marine Protégée Portofino, Italie / Dr Céline DUBREUIL, Plan Bleu - Centre d'activité régionale du Plan d'Action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, France

Dans un contexte où les impacts du changement climatique sur les écosystèmes côtiers et marins s'intensifient, cette session explore les défis et les opportunités pour renforcer la résilience et l'adaptation au changement climatique dans les Aires Marines Protégées (AMP) de Méditerranée. L'accent sera mis sur les vulnérabilités des habitats et des espèces et sur la façon dont les activités liées au tourisme peuvent s'adapter pour atténuer les impacts climatiques et contribuer à la préservation des habitats. La discussion portera sur l'identification des principaux défis, tels que les contraintes économiques, l'acceptabilité sociale et les limitations en matière de ressources humaines, qui peuvent constituer des obstacles à l'adaptation au changement climatique.

Dans une perspective tournée vers les solutions, les participants examineront des études de cas et des bonnes pratiques illustrant la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature dans le secteur du tourisme afin d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter. La déclaration de Glasgow sur le tourisme et l'action climatique servira de point de référence, encourageant une approche basée sur la destination qui s'aligne sur les plans d'action mondiaux.

L'intersection des impacts du changement climatique et des activités humaines, en particulier le tourisme, sera un thème central de la session, qui visera à stimuler une compréhension globale des défis environnementaux et à catalyser des solutions intégrées.

Cette session vise à favoriser un dialogue collaboratif entre les opérateurs touristiques, les gestionnaires d'AMP et les organisations de conservation. Grâce au partage des idées et des expériences, les

participants pourront travailler au développement de stratégies plus efficaces pour la résilience au changement climatique dans le tourisme au sein des AMP méditerranéennes.

Mots-clés : Résilience au changement climatique / Stratégies d'adaptation / Conservation des habitats / Impacts du tourisme / Solutions fondées sur la nature / Déclaration de Glasgow / Approche par destination / Impacts cumulatifs / Dialogue collaboratif / Gestion fondée sur les écosystèmes / Acceptabilité sociale / Contraintes économiques / Plan d'action climatique / Interactions des activités humaines / Mesures d'adaptation à l'élévation du niveau de la mer / Protection contre les ondes de tempête / Atténuation du stress thermique / Séquestration du carbone / Intégration des énergies renouvelables / Pratiques touristiques résilientes face au changement climatique.

Études de cas

Audit énergétique de l'île de Porquerolles (Hyères, France)

Intervenant(s): Stéphane PENVERNE, Parc national de Port-Cros, France

Le Parc national a piloté la réalisation en 2019 d'un audit énergétique concernant l'ensemble des activités humaines sur l'île de Porquerolles (bâtiments, infrastructures publiques, transports terrestres et maritimes). Les activités en lien avec le tourisme sont les principales consommatrices et émettrices de GES (particulièrement les navettes transportant les visiteurs). Cet audit propose une quinzaine de solutions visant à réduire l'empreinte énergétique de ces activités, parmi lesquelles des actions ont été réalisées : rénovation énergétique des locaux du Hameau, régulation du transport maritime, valorisation en local des déchets verts et biodéchets des restaurateurs, réalisations de diagnostics énergétiques dans les établissements recevant du public (hôtel, restaurants), souscription aux abonnements de fourniture d'électricité issue des énergies renouvelables.

Cette action a été conduite en partenariat avec les collectivités locales (Ville d'Hyères, Métropole et Région), l'ADEME... et a mobilisé les acteurs locaux, particulièrement du tourisme qui ont participé à la fourniture de données.

Comment minimiser son empreinte carbone en faisant du tourisme dans l'AMP de Porto Conte (Sardaigne)

Intervenant(s): Luca SANTAROSSA, Réseau MEET, Italie

Biking Sardinia est un tour-opérateur sarde dont l'activité principale est le cyclotourisme dans l'aire marine protégée de Porto Conte. Ses forfaits commencent dès l'aéroport, où les touristes sont accueillis et équipés de vélos à assistance électrique qu'ils utiliseront pendant toute la durée du forfait, jusqu'au retour à l'aéroport ; les bagages sont transportés par une camionnette électrique. Biking Sardinia, avec le soutien d'organisations de renommée internationale, développe un système de responsabilité pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre (et l'empreinte écologique) de tels forfaits, afin de les comparer avec les émissions traditionnelles liées au tourisme dans la même destination, et avec les émissions produites par les touristes chez eux, dans le but de démontrer avec des chiffres concrets que le tourisme à vélo produit moins d'émissions que les autres. Biking Sardinia développe deux forfaits différents et prévoit de les promouvoir sur les marchés internationaux (notamment aux Pays-Bas, au

Royaume-Uni et aux États-Unis) où une telle contribution positive à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique peut être appréciée par les clients.

DS03 | Génération de revenus et autofinancement par les activités touristiques dans les AMP

LUNDI 15 AVRIL 2024 | 16:30 - 18:00 CET | SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE

[REJOINDRE LA SESSION EN LIGNE.](#)

Durée : 1,5h

Traduction : Anglais | Français

Modération : Awatef ABIADH, The MedFund, Monaco / Giulia AZZOLINI, Parc national de Port-Cros

Cette session va au-delà des discours traditionnels sur la génération de revenus, en mettant l'accent sur les coûts significatifs engendrés par la gestion du tourisme dans les Aires Marines Protégées (AMP) et la nécessité de partager ces dépenses. Reconnaisant la valeur d'AMP bien gérée pour le secteur du tourisme, la discussion portera sur la manière dont ces services peuvent être financés équitablement, avec une attention particulière pour les stratégies de partage des coûts impliquant les opérateurs touristiques qui profitent directement d'AMP saines et attractives.

Des exemples d'initiatives réussies où les opérateurs touristiques contribuent aux coûts de conservation et de gestion seront présentés sous forme d'études de cas. Ces illustrations visent à susciter des discussions sur les approches de partage des coûts et à renforcer les engagements du secteur du tourisme en faveur de la gestion et de la durabilité des AMP.

L'accent sera également mis sur les mécanismes de financement testés, tels que les droits d'entrée et les contributions des touristes et des opérateurs touristiques. Il ne s'agit pas de nouveaux concepts, mais de modèles établis et réussis qui nécessitent une mise en œuvre plus large. Grâce à ce changement de perspective, la session explorera l'opérationnalisation de ces mécanismes, en abordant l'équilibre entre les bénéfices économiques, les objectifs de conservation et la durabilité financière.

Le but ultime de cette session est de susciter une compréhension commune que l'investissement dans la conservation et la gestion des AMP est une démarche qui profite à tous, favorisant un environnement de tourisme durable, des économies locales robustes et une biodiversité prospère.

Mots-clés : Financement de la gestion des AMP / Coûts de gestion du tourisme / Partage des coûts / Partenariats avec les opérateurs touristiques / Initiatives de conservation des entreprises / Génération de revenus / Droits d'entrée / Contributions des touristes et des opérateurs touristiques / Paiement pour les services écosystémiques / Fonds fiduciaires de conservation / Obligations vertes / Éco-taxation / Financement de la conservation par le tourisme / Autofinancement / Équilibre entre économie et conservation / Volonté de payer pour des activités environnementales / Développement local durable / Valeur des services de conservation de la biodiversité marine / AMP méditerranéennes / Modèles de financement réussis / Durabilité économique / Durabilité financière / Valeur de service des AMP / Modèles de financement efficaces / Durabilité économique / Durabilité financière / Entrepreneurat social / Investissement mutuellement bénéfique

Études de cas

Expérimentation de droits d'entrée : limites, leçons apprises et perspectives

Intervenant(s): Yousr ben Fadhel, BlueSeeds, Dusan Varda, AMP de Katič, Yousr BEN FADHEL (BlueSeeds, France), Yassine Ramzi SGHAIER (SPA/RAC, Tunisia)

La diversification des sources de financement est l'un des éléments clés pour la mise en place et la pérennité des actions de conservation des AMP. Les droits d'entrée sont un mécanisme efficace de financement durable de la conservation, permettant un apport régulier de fonds. Compte tenu de l'important tourisme littoral méditerranéen, la mise en place de droits d'entrée dans les AMP semble un outil à haut potentiel pour répondre aux problèmes de financement durable des activités de conservation marine dans la région.

Pour favoriser l'émergence de ce type de mécanisme, BlueSeeds a développé un programme d'accompagnement à l'attention des gestionnaires d'AMP. Ce programme, dont l'objectif est de permettre aux gestionnaires de développer, mettre en œuvre et évaluer l'efficacité des droits d'entrée, a été testé dans 4 AMP méditerranéennes: Le Parc National Marin Karaburun-Sazan en Albanie, l'AMP Katič au Monténégro, l'AMP Sibenik-Knin en Croatie et l'AMP Gokova en Turquie. Ces AMP présentent différents contextes à l'échelle du bassin, pour certaines le cadre juridique est déjà en place.

L'expérimentation sur le terrain a néanmoins montré des limites. L'objectif de la présente contribution est de présenter les principaux freins rencontrés pour la mise en place des droits d'entrée et de discuter des actions à mettre en œuvre pour lever ces barrières.

De plus, elle vise à engager une réflexion sur la pertinence des droits d'entrée dans le contexte méditerranéen.

Les contextes monténégrin et tunisien seront plus spécifiquement examinés, avec un retour d'expérience de l'aire marine protégée de Katič qui a participé à cette expérimentation et une présentation de la stratégie des mécanismes de financement durables en Tunisie.

Implication des communautés locales pour une meilleure valorisation touristique des AMP au Sénégal : cas de l'AMP de Bamboung

Intervenant(s): Mamadou DIOP, Ministère de l'environnement et du développement durable (Sénégal), Sénégal

Créée par décret présidentiel N° 2004-1408 du 04 Novembre 2004, l'AMP du Bamboung abrite un large éventail d'habitats (zone sableuse, graveleuse, mangrove, tannes, herbiers, petits bolongs, fosse, hauts fonds, etc). Sa caractéristique principale est la présence de mangrove et de bolongs avec une superficie de 70 km².

On note la présence d'une grande diversité d'espèces de faune et de flore, notamment les poissons. L'aire protégée comprend aussi une partie terrestre colonisée par une végétation de type sub-guinée.

Les initiatives qui ont conduit à la création de cette AMP étaient centrées sur la résolution de la baisse des prises des pêcheurs dans le delta du Saloum. Le pari était à l'époque qu'en protégeant une zone de pêche, les adultes de nombreuses espèces de poissons pourraient s'y multiplier et que les larves et

juvéniles pourraient ensuite repeupler le delta. D'autre part, les caractéristiques naturelles du bolong de Bamboung ont été également très attractives. La création de l'AMP a été l'occasion de faire un recensement de tous les usagers de la zone et a abouti au choix d'intégrer 13 villages de la zone comme parties prenantes directes. Ces 13 villages se sont mobilisés et ont mis en place un campement écotouristique nommé "keur bamboung" dans le but de mettre en place une source de financement durable de l'AMP. Actuellement 10% de bénéfices sont rétrocédés à la commune et le reste sert à payer les employés, les gardiens, le fonctionnement et l'entretien du campement, plus quelques appuis aux villages.

Ce campement très connu dans la zone est bâti sur un modèle purement endogène avec l'utilisation de matériaux locaux (terre cuite, paille) suivant un modèle purement écologique.

Les bénéfices servent aujourd'hui à assurer la surveillance grâce aux salaires payés aux surveillants choisis à raison de 2 surveillants par village qui font des rotations journalières.

Ce modèle de gestion écotouristique de l'AMP basé sur le fonctionnement du campement, a entre autres permis le développement d'activités connexes ou parallèles (activités nautiques, socioculturelles, pédagogiques...). Par ailleurs des sentiers pédestres, des sentiers écologiques, des activités de promenades en Kayak ou en pirogue, passant par l'initiation à l'ornithologie, des visites de sites culturels tels que l'écomusée de Diorom bou mack, le village de Sipo avec sa Reine, de même que des promenades en Kayak de mer, sont organisés et participent à l'animation écotouristique du site.

Aujourd'hui le campement qui fait la fierté de l'AMP, est entièrement géré par les populations locales à travers un comité de gestion avec l'appui technique du Conservateur. Un constat est sûr "si le campement marche bien l'AMP marche également bien".

IBEROSTAR et les AMP

Intervenant(s): Federico CARDONA PONS, Iberostar, Espagne / Manel BEN ISMAIL, Iberostar, Tunisie

Iberostar gère environ 100 hôtels dans le monde, principalement des stations balnéaires de la Méditerranée et des Caraïbes, et est pleinement consciente que la qualité de son produit touristique repose sur le bon statut environnemental et social des destinations dans lesquelles l'entreprise opère. Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, l'entreprise s'engage à consommer uniquement des fruits de mer issus de pêcheries responsables d'ici 2025 et à contribuer à améliorer la santé écologique de tous les écosystèmes qui entourent les propriétés Iberostar ainsi qu'un tourisme rentable d'ici 2030. En 2022, l'entreprise a publié son rapport « Santé côtière ». Feuille de route », qui repose sur quatre piliers fondamentaux : (i) Repousser les limites de la connaissance grâce à la science, (ii) Diriger par l'action et conduire le changement dans l'industrie, (iii) Intégrer l'actine de santé côtière dans les opérations et les investissements, et (iv) Permettre aux collaborateurs, aux clients et aux communautés de « découvrir l'océan ».

Les AMP sont des éléments clés pour protéger, conserver ou restaurer les écosystèmes marins, tels que les récifs coralliens ou les herbiers marins, qui réduisent l'énergie des vagues pouvant avoir un impact sur les infrastructures côtières (réduisant ainsi les investissements nécessaires pour réparer les dommages causés par les tempêtes marines dans les hôtels).), et proposent des lieux uniques pour « découvrir l'océan ». La présentation se concentrera sur le sanctuaire marin qu'Iberostar a promu en

Jamaïque, où l'équipe scientifique d'Iberostar a formé des pêcheurs locaux pour devenir des « restaurateurs de coraux » et a offert des équipements pour promouvoir une pêche plus durable dans la région.

La nécessité de partenariats public-privé sera également soulignée.

DS04 | Évaluer et gérer le tourisme de masse et la surfréquentation dans les Aires Marines Protégées

MERCREDI 17 AVRIL 2024 | 09:00 - 12:30 CET | SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE

[REJOINDRE LA SESSION EN LIGNE.](#)

Durée : 3h

Pause-café : 10:30-11:00

Traduction : Anglais | Français

Modération : Frédéric VILLERS (Office français de la biodiversité, France), Fotios PAPOULIAS (Hellenic Society for the Protection of Nature, Grèce)

Cette session porte sur la gestion du tourisme de masse et de ses impacts sur la biodiversité dans les Aires Marines Protégées (AMP) méditerranéennes. Elle abordera les méthodologies d'évaluation de la capacité de charge et de suivi de la fréquentation, et identifiera les mesures de gestion à privilégier et à mettre en œuvre, telles que les quotas de visiteurs, le zonage spatial et les activités touristiques alternatives. La session examinera les conflits potentiels entre tourisme et efforts de conservation, notamment en ce qui concerne les espèces et les habitats menacés dans les destinations touristiques populaires (par exemple, les plages de nidification des tortues marines par rapport aux infrastructures touristiques, la gestion des systèmes dunaires et banquettes de Posidonie, etc.).

Les participants discuteront des moyens de gérer les interactions entre les touristes et les espèces marines sensibles, de la promotion des efforts de conservation dans les AMP et de l'implication des communautés locales et des touristes dans ces efforts. La question des perceptions et réactions des résidents locaux face à une fréquentation touristique croissante, en particulier les tendances anti-tourisme qui émergent dans certaines régions, sera abordée, de même que les stratégies visant à intégrer des plans de développement touristique à plus grande échelle afin de réduire la pression touristique sur des zones spécifiques.

La session mettra l'accent sur l'importance des habitats et des espèces, en utilisant des exemples comme la Posidonie ou les tortues marines, et discutera des méthodes pour améliorer la prise de conscience et la compréhension des touristes et des locaux sur les caractéristiques écologiques importantes du territoire.

Mots-clés : Tourisme de masse / Surtourisme / Évaluation de la capacité de charge / Méthodologies de suivi de la fréquentation / Adaptation des infrastructures / Dégradation de l'habitat / Perturbation des espèces / Programmes d'éducation des visiteurs / Programmes de restauration de l'habitat / Conflits entre tourisme et conservation / Engagement de la communauté et des touristes dans la conservation.

Études de cas

Diagnostic du tourisme bleu et évaluation de la vulnérabilité des AMP aux pressions touristiques en Méditerranée

Intervenant(s): Arnau TEIXIDOR, Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN, Espagne

Les AMP méditerranéennes sont confrontées à différentes pressions touristiques qui affectent leur capacité à conserver la biodiversité et à fournir des services écosystémiques. Le Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN-Med) présentera un diagnostic du secteur du tourisme bleu en Méditerranée dans le cadre de l'Initiative pour le tourisme bleu, un projet visant à promouvoir des pratiques touristiques durables dans les zones côtières/marines protégées en Méditerranée. Ce diagnostic s'appuiera sur les évaluations politiques existantes et se concentrera sur les études de marché et les tendances de l'industrie. Il complétera le rapport mondial récemment publié intitulé "Towards Sustainable Blue Tourism : Trends, Challenges and Policy Pathways" (Vers un tourisme bleu durable : tendances, défis et voies d'action).

Le diagnostic évalue l'état du tourisme bleu dans la région, identifie les tendances, les défis et les opportunités et informe les politiques régionales, avec un accent particulier sur les pays et les destinations impliqués dans les actions pilotes. Il s'agit de la Tunisie (île de Djerba), du Maroc (parc national d'Al Hoceima) et du Liban (zones marines de Tyr, Amfeh et Tripoli).

Le rapport est complété par la cartographie de la vulnérabilité des AMP aux pressions touristiques en Méditerranée, y compris les infrastructures touristiques côtières, telles que les hôtels et les marinas, ou l'intensité de la navigation de plaisance, entre autres. Cette étude examine où et quand ces pressions se produisent et comment elles se superposent aux écosystèmes sensibles et aux zones protégées. Cette carte fournit une compréhension au niveau régional qui peut ensuite être utilisée pour créer des recommandations de gestion et de politique pour les décideurs politiques et les gestionnaires des aires protégées.

Utilisation de la capacité de charge comme outil de gestion dans les plages appartenant à NATURA 2000, étude de cas de la zone protégée de Kotychi - Strofyliia-Grèce

Intervenant(s): Ourania TZORAKI, Département des Sciences Marines, Aegean University, Grèce (online)

En raison de leur beauté naturelle exceptionnelle, les zones protégées sont des destinations touristiques très prisées. Le tourisme est la deuxième activité la plus populaire dans ces régions, juste derrière la pêche et la pisciculture. Les zones côtières du réseau Natura 2000 des zones protégées de Grèce ont besoin de toute urgence d'une gestion appropriée, en particulier celles qui ont produit naturellement des plages d'une grande valeur touristique. Pour tenter de résoudre ce problème urgent, une étude a été menée sur onze plages du littoral occidental du Péloponnèse (Grèce) appartenant à l'unité de gestion du parc national des zones humides de Strofyliia et aux zones protégées du Péloponnèse occidental. L'objectif était de calculer les indices de capacité d'accueil touristique en suivant une approche holistique et en créant une base de données de paramètres sociaux, politiques et physiques dérivés d'enquêtes sur le terrain, de questionnaires et de données satellitaires. La méthodologie

développée fournit une nouvelle approche complète pour calculer les indices de capacité d'accueil pour les plages abritant des nids de *Caretta caretta* et d'autres espèces protégées primaires telles que *Pancreas maritimum*. Plusieurs indices sont calculés, comme la capacité de charge touristique (TCC), la capacité de charge physique (PCC), la capacité de charge réelle (RCC) et la capacité de charge effective (ECC), en ajustant les paramètres sociaux et environnementaux des plages étudiées. Il en résulte une image approfondie de la manière d'équilibrer le tourisme et la préservation dans les zones protégées, ce qui ouvre la voie à une croissance durable et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Gestion adaptative et participative de la plongée sous-marine et de la navigation de plaisance dans le parc naturel du Montgrí, les îles Medes et le Baix Ter

Auteur : Ramon Albert MONNÉ, Gouvernement de Catalogne / Parc naturel Del Montgrí, les Illes Medes i el Baix Ter, Espagne

La réserve naturelle marine partielle des Medes, située dans le parc naturel du Montgrí, des îles Medes et du Baix Ter, avec plus de 70 000 plongées sur 100,1 ha, est probablement la zone protégée qui présente la plus forte densité de plongées au monde. À cette activité, il faut ajouter d'autres activités telles que la navigation de plaisance ou les petites croisières de passagers qui visitent ou se baignent dans la réserve susmentionnée.

Pour relever le défi de la conservation de cet espace protégé et le rendre compatible avec les activités qui ont un fort impact sur l'économie locale, un système de gestion adaptative a été approuvé en 2017, dans lequel la plongée est réglementée sur la base des résultats d'un suivi scientifique annuel. En outre, le tourisme durable a été encouragé et, pour la gestion du reste de l'aire marine, un espace de cogestion a été créé dans lequel les différents acteurs du territoire débattent et proposent des outils pour améliorer leur gestion.

Grâce à ce processus, d'une part, les centres d'immersion qui travaillent dans le parc ont convenu d'un plan commun pour réduire l'impact de leur activité, qui comprend également des actions de sensibilisation des utilisateurs. D'autre part, la réglementation des usages dans le reste de l'aire marine du parc a été améliorée, ce que les mairies ont inclus dans leurs plans d'aménagement du territoire, documents révisés annuellement.

Panorama des dispositifs de régulation de la fréquentation dans 7 aires Marines Protégées de Méditerranée

Intervenant(s): Anne CADORET, Université d'Aix-Marseille, France / Maud BRUNEL, France

Les Aires Marines Protégées (AMP) sont considérées comme un des outils des politiques publiques pour limiter les pressions anthropiques et favoriser la restauration d'écosystèmes sensibles dans les espaces marins et côtiers où elles sont implantées. En Méditerranée, elles sont situées dans des zones touristiques où l'affluence des visiteurs constitue une forte pression sur la biodiversité et les patrimoines.

Une diversité de dispositifs a été mise en place pour réguler la fréquentation depuis des dizaines d'années : codes de bonnes pratiques, mises en défends, sectorisation d'usages, certification d'opérateurs touristiques, schémas d'organisation des mouillages, chartes d'approches des cétacés...(MedPAN, 2016). Ces dernières années, des dispositifs de réservation et de limitation des pics de fréquentation par des quotas se sont engagés.

Après avoir brièvement présenté la diversité de dispositifs de régulation de la fréquentation dans des sites hyper-fréquentés à partir d'une revue de la littérature, nous présenterons les résultats d'une étude menée en 2023 à partir d'entretiens réalisés avec des gestionnaires de 7 AMP dans 4 pays (France, Slovénie, Espagne, Turquie) : quel est le panorama de mesures mises en place et leurs complémentarités : pourquoi, comment, quel bilan et retour lié à l'acceptation sociale ? La production de fiches de synthèse accessibles en ligne via une cartographie interactive permet de faire ressortir la pluralité des dispositifs et les temporalités.

Ces éléments permettent de mettre évidence des freins et les leviers associés à des dispositifs, de les comparer et d'apprécier les singularités, les points communs et les pistes d'innovations ou d'inspirations possibles.

Quelle gestion de la fréquentation au sein du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate ?

Panéliste: Aurélie ESSARTIER, Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate, France

Face au constat d'une augmentation de la fréquentation mal perçue par la population locale sur les plages de l'Agriate (Saleccia et Lotu), le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate / Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate (PNMCCA) réalise, depuis 2020, en collaboration avec le Conservatoire du littoral (Cdl) et la Collectivité de Corse (CdC), une étude de fréquentation de ces sites naturels durant la saison estivale.

En parallèle, l'Assemblée de Corse a adopté une délibération (22/133AC), lors de sa session des 28-29 juillet 2022, visant à réguler l'accès par voie maritime de certaines plages du parc, durant la saison estivale. Dans ce cadre, le 28 novembre 2022, le Conseil de gestion du parc a également pris une délibération (2022-CG-19) pour mettre en place des mesures de gestion concernant la surfréquentation des plages de l'Agriate et a inscrit ce sujet comme étant prioritaire au programme d'actions 2023.

Les résultats des suivis mettent en évidence une fréquentation non négligeable de ces secteurs en cœur de saison (juillet/août) par les plaisanciers et/ou les usagers des plages, ainsi qu'une activité intense des Navires à Utilisation Commerciale (NUCs) de type « taxis-boat » et des navettes proposant du transport maritime de passagers, et donc de la desserte, sur ces plages. Plusieurs projets ont alors été mis en œuvre dès le début d'année 2023, notamment une étude pour la définition de seuils chiffrés de capacité de charge des secteurs de Saleccia et du Lotu. Une réflexion autour d'une diminution de la vitesse est également étudiée afin de renforcer la sécurité sur le plan d'eau, de limiter l'impact sur les milieux et les autres activités, mais également de diminuer la fréquentation des sites.

Évaluation de l'impact environnemental et de l'empreinte écologique dans le tourisme nautique

Panéliste: Hrvoje CARIC, Institut du tourisme, Croatie

La gestion des risques environnementaux et des conséquences du surtourisme nécessite le suivi de l'intensité du trafic et l'évaluation de la pollution associée. Différents outils existent à cet effet, mais leur applicabilité peut varier en fonction du lieu et du contexte. Une gestion efficace repose sur l'application de méthodes d'évaluation des risques et de l'impact sur l'environnement. L'expérience de la région de l'Adriatique montre le potentiel inexploité de l'utilisation de nouvelles technologies et approches telles que les radars et les drones pour le comptage et la surveillance du trafic, ainsi que l'analyse des statistiques touristiques et des bio-indicateurs pour relever ces défis.

Cette synthèse examine les implications environnementales et les leçons à tirer des trois activités touristiques nautiques prédominantes dans la région :

- Les bateaux de croisière sont analysés pour leur contribution à la pollution et les coûts environnementaux qu'ils génèrent.
- Les voiliers et les yachts sont analysés pour leurs émissions de cuivre afin d'identifier les risques toxiques associés.
- Les bateaux d'excursion sont analysés au moyen d'un suivi radar et d'enquêtes auprès des visiteurs, en mettant l'accent sur les risques accrus que présentent les visiteurs pour les sites pélagiques NATURA 2000.

Ces résultats soulignent la nécessité d'utiliser des technologies innovantes (notamment la télédétection, le Machine Learning et le Big Data) et des méthodologies affinées pour atténuer efficacement l'impact environnemental des activités de tourisme nautique.

Régulation du tourisme massif dans les deux AMP des parcs nationaux de Taza et de Gouraya - Algérie

Panéliste: Karima YAHIA, WWF Afrique du Nord, Tunisie, Wassila Lilia Bedouhene, AMP de Taza, Algérie et Hassina Benmammar , AMP de Gouraya, Algérie

Les aires marines protégées (AMP) des parcs nationaux de Taza et de Gouraya, récemment établies avec un zonage spatial comprenant des zones centrales (zones d'interdiction), représentent une extension des frontières des deux parcs nationaux existants à leurs zones marines adjacentes. Ces AMP sont réputées pour abriter une grande diversité d'espèces et d'habitats essentiels à l'écosystème méditerranéen, tels que les prairies de *Posidonia oceanica*, ainsi que des habitats insulaires et côtiers, notamment des plages de sable et des falaises, qui attirent un grand nombre de visiteurs chaque été.

Situées respectivement dans les villes de Jijel et de Bejaïa, les deux AMP de Taza et de Gouraya se trouvent dans les zones les plus touristiques du pays, avec des plages très fréquentées où se déroulent diverses activités nautiques, telles que la natation, le pédalo, les promenades en mer, le jet-ski, le kayak et la plongée sous-marine.

Le WWF Afrique du Nord, en collaboration avec les parcs nationaux de Gouraya et de Taza, a mené un processus de consultation pour l'établissement des deux AMP. Afin d'atténuer les pressions, diverses

activités ont été mises en œuvre pour promouvoir le pécaturisme, développer des activités sous-marines telles que des sentiers sous-marins et des concours de photographie marine, et produire du matériel de communication. Cependant, les deux AMP continuent de subir une pression importante de la part du tourisme de masse, en particulier pendant les mois d'été, notamment sur les îles de Pisans dans l'AMP de Gouraya et d'El Aouana dans l'AMP de Taza, où des activités nautiques intenses peuvent entraîner la dégradation de l'habitat et la perturbation des espèces qui y vivent.

Les gestionnaires des deux AMP sont confrontés à divers défis, notamment la gestion des interactions entre les touristes et les habitats et espèces marines sensibles, l'engagement des communautés locales et des touristes dans des pratiques de tourisme durable, et la sensibilisation des touristes et des locaux à l'importance des caractéristiques écologiques pour permettre une réglementation et une gestion efficaces du tourisme de masse en collaboration avec d'autres secteurs.

Le suivi de la fréquentation des AMP est essentiel pour identifier les pressions et les impacts sur les habitats et les espèces marines. Cependant, le manque de données sur les visiteurs constitue une contrainte pour fixer des quotas de visiteurs et identifier les périodes de forte fréquentation afin d'atténuer les pressions et les impacts.

Évaluation de la capacité d'accueil et gestion durable de la biodiversité et de la préservation archéologique dans l'AMP du parc sous-marin de Gaiola (Italie)

Panéliste: Martina DEFINA, Aire Marine Protégée Gaiola, Italie

L'aire marine protégée (AMP) du parc sous-marin de Gaiola a été créée en 2002 à des fins de préservation naturelle et archéologique.

Néanmoins, comme l'AMP est située dans la ville très peuplée de Naples (Italie), la pression anthropique a toujours été élevée et représente un problème critique de préservation. En particulier, la plage publique située dans la zone de réserve générale a été affectée par d'importants problèmes de surpopulation, en contradiction flagrante avec les principes d'utilisation durable. Par exemple, plus de 3 tonnes de déchets par mois ont été produites sur cette plage en été. En outre, depuis les premières années, le parc est soumis à une très forte pression de la navigation de plaisance et de l'ancrage.

Par conséquent, pour assurer la préservation du patrimoine naturel et archéologique et une meilleure expérience du public dans le Parc, depuis 2020, l'Autorité gestionnaire a développé un nouveau modèle d'utilisation durable de la zone, basé sur des parts de visiteurs, une stratégie zéro déchet, des campagnes de sensibilisation et des activités éducatives, afin d'impliquer la communauté et les touristes dans la conservation de la zone.

L'analyse des données recueillies au fil des ans, par le biais de contrôles sur le terrain, de questionnaires et d'évaluations en ligne, a montré que, depuis sa première année d'application, le nouveau modèle d'utilisation durable a considérablement réduit et éliminé tous les problèmes critiques liés à la surpopulation. Dans le même temps, un taux de satisfaction élevé parmi les utilisateurs a été constaté, grâce à la décence retrouvée et à l'habitabilité de la zone. En outre, le nouveau modèle de fructification a permis à l'Autorité gestionnaire de mener des projets de recherche scientifique dans l'AMP, tels que le programme de restauration de l'habitat de *Posidonia oceanica*, lancé à l'été 2023.

DS05 | Développer des approches intégrées pour la gouvernance du tourisme durable et la gestion de la destination dans les AMP méditerranéennes

MERCREDI 17 AVRIL 2024 | 09:00 - 12:30 CET | SALLE PELLEGRIN

Durée : 3h

Pause-café : 10:30-11:00

Traduction : Anglais | Français

Modération : Ante MANDIC, University of Split, Croatia / Maddy CANCEMI, Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate, France

Cette session se penche sur les aspects multidimensionnels de la gouvernance du tourisme, de la gestion de la destination, des politiques et de la planification dans les Aires Marines Protégées (AMP) méditerranéennes. Cette session se concentre principalement sur l'interaction des différents acteurs, y compris les communautés locales, les opérateurs touristiques majeurs et les entités gouvernementales, dans un contexte de tourisme durable. Les participants discuteront de la collaboration et de la planification proactives dans les premières étapes des processus décisionnels, en donnant des exemples de réussite et de bonnes pratiques. L'objectif est de fournir une large perspective politique mettant l'accent sur une approche intégrée de la gouvernance du tourisme dans les AMP méditerranéennes afin d'améliorer les efforts de conservation.

Mots-clés : Gouvernance du tourisme / Gestion de la destination / Politiques et planification du tourisme / Coordination des parties prenantes / Implication de la communauté / Durabilité économique / Planification intégrée / Collaboration proactive

Études de cas

Gestion du tourisme dans les aires marines protégées de la Méditerranée à l'aide d'une approche à multiples facettes qui concilie la conservation, l'autonomisation des communautés et la durabilité économique

Orateur(s) : Hasna BOUAZZATI, Association Marchica, Maroc

La proposition met en évidence une étude complète qui aborde les défis croissants de la massification du tourisme et de la surpopulation dans les aires marines protégées (AMP) d'Al Hoceima et dans d'autres destinations méditerranéennes. La recherche se concentre sur des approches intégrées de la gouvernance du tourisme durable, de la gestion des déchets, de l'autonomisation des communautés et de la résilience climatique. Les stratégies clés comprennent le plafonnement du nombre de visiteurs, l'évaluation de la capacité de charge et la collaboration intersectorielle pour harmoniser les activités touristiques avec les objectifs de conservation. Des stratégies de communication et de promotion efficaces, ainsi que des mécanismes d'autofinancement, contribuent à des pratiques touristiques

responsables. L'étude souligne l'importance de responsabiliser les communautés locales, de favoriser la résilience climatique et de garantir la génération de revenus pour les efforts de conservation à long terme. Grâce à ces stratégies à multiples facettes, un équilibre entre la croissance économique et la préservation de l'environnement est atteint, garantissant la vitalité des AMP méditerranéennes pour les générations à venir.

Outils et solutions pour le suivi et la gestion de l'écotourisme dans les aires protégées

Orateur(s) : Lucia PRIETO FUSTES, Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN & Réseau MEET

Le réseau MEET (MEET - Mediterranean Experience of Eco-Tourism), grâce à l'aide de plusieurs projets financés par l'UE, a développé un ensemble d'outils et de solutions pour les aires protégées, les voyageurs, les DMO, les ONG, les municipalités, les accompagnateurs et les guides afin d'augmenter leurs capacités pour le développement de l'écotourisme dans et autour des aires protégées. Dans cette session, MEET présentera trois outils principaux pour les gestionnaires d'AMP : - Les cours de renforcement des capacités en ligne de MEET les aideront à prendre des décisions plus éclairées lorsqu'il s'agit de créer des groupes écotouristiques, de développer des expériences touristiques durables dans les zones protégées, d'améliorer les compétences des guides et de raconter des histoires, et d'assurer un marketing efficace de l'écotourisme.

- Une plateforme en ligne complète (y compris le calculateur d'empreinte écologique) qui permet aux destinations situées dans et autour des zones protégées d'auto-évaluer la durabilité et la qualité de leurs produits d'écotourisme de plusieurs jours, y compris les aspects clés tels que l'empreinte écologique, l'impact social et la qualité, ainsi que les conditions favorables dans l'AP en termes de gouvernance de l'écotourisme et de capacité de gestion. Cela permet aux parties prenantes de prendre des décisions plus éclairées sur la gestion des impacts du tourisme, l'une des tâches les plus importantes de la Méditerranée pour préserver la richesse de sa biodiversité et de ses écosystèmes.

- Un ensemble de documents qui soutiennent les parties prenantes dans le processus de développement de l'écotourisme, qui comprend un manuel sur la façon de mettre en œuvre le modèle du réseau MEET pour le développement de l'écotourisme ; un livret de bonnes pratiques sur la politique et la gouvernance de l'écotourisme ; des lignes directrices pour l'engagement des DMO dans l'écotourisme ; un rapport sur l'impact de l'écotourisme ; une feuille de route pour la politique méditerranéenne de l'écotourisme.

Le rôle des AMP dans la gouvernance du tourisme : le cas du Parc national de Port-Cros (France)

Orateur(s) : Jean-Marc PRIEUR, Parc national de Port-Cros, France / Julien AURAY, Comité régional du tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, France

Depuis de nombreuses années, les îles centrales du parc national de Port-Cros attirent un grand nombre de visiteurs, ce qui peut entrer en conflit avec les missions de protection de l'AMP. Les actions passées

des prescripteurs de la destination ont pu contribuer à ce phénomène, voire l'accentuer. Depuis 2020, un effort particulier a été fait pour favoriser la collaboration entre le Parc national et les acteurs touristiques locaux.

Tout d'abord, cette collaboration a donné lieu à des habitudes de travail concertées, se traduisant par des partenariats appliqués à certaines actions concrètes.

En outre, le développement de stratégies de tourisme durable aux niveaux national, régional, départemental et intercommunal a eu un effet de levier sur la mise en œuvre d'une approche intégrée.

Parmi les actions communes les plus significatives : la prise en compte des enjeux de protection, l'adaptation de la promotion de la destination et la sensibilisation des visiteurs. Cette présentation se concentre notamment sur la collaboration entre le Parc national de Port-Cros et le Comité régional du tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur pour mener des campagnes annuelles de sensibilisation des visiteurs, et travailler avec les médias pour ne pas renforcer les problèmes d'hyper-fréquentation, en proposant des offres de visite alternatives.

Intégrer la conservation et les loisirs de plein air dans les aires protégées - améliorer les expériences des visiteurs tout en assurant la protection des valeurs de conservation

Orateur(s) : Vladimir MILHUSHEV, Foundation of Success, Bulgarie

En collaboration avec des experts des autorités de gestion des aires protégées en Suède, FOS Europe a développé un guide qui aide les gestionnaires d'aires protégées à intégrer la gestion des visiteurs dans leur travail. Ce guide est basé sur plusieurs années de discussions d'experts et de tests sur le terrain dans les parcs nationaux et les réserves naturelles en Suède, dont beaucoup ont une orientation côtière ou marine. Ce guide s'appuie sur plusieurs années de discussions entre experts et de tests sur le terrain dans les parcs nationaux et les réserves naturelles de Suède, dont la plupart ont une vocation côtière ou marine. L'approche s'appuie sur les normes de conservation du CMP, un cadre de gestion adaptative largement adopté par la communauté des défenseurs de l'environnement. En intégrant les loisirs de plein air dans le processus des normes de conservation, les gestionnaires des zones protégées disposent d'un cadre solide et fondé sur des preuves pour concevoir, exécuter et contrôler l'effet des stratégies visant à la fois la gestion des visiteurs et des sites et la protection de la biodiversité. Le guide explique comment évaluer la situation globale des loisirs de plein air dans une zone et introduit le concept d'objectifs de loisirs de plein air, un type spécial de service écosystémique culturel qu'une équipe de gestion des zones protégées choisit de maintenir ou d'améliorer.

Sur cette base, nous intégrons les loisirs de plein air dans la planification des actions de gestion et de suivi. L'ancrage dans les objectifs de loisirs de plein air améliore les expériences des visiteurs dans les aires protégées tout en évitant de nuire aux valeurs de conservation qu'une aire protégée vise à protéger - en fournissant une base pour que la conservation et la gestion des visiteurs se soutiennent mutuellement.

Nous expliquerons comment cette approche aide les équipes à identifier des stratégies visant à réduire les menaces pesant sur la biodiversité et les conflits entre visiteurs, tout en améliorant les possibilités de tourisme.

Retour d'expérience d'une démarche intégrée innovante de gouvernance de la plongée sous-marine dans l'Aire Marine Protégée de la Côte Agathoise (France)

Orateur(s) : Sylvain BLOUET, Ville d'Agde - Zone Spéciale de Conservation des Posidonies du cap d'Agde, France

L'Aire Marine Protégée de la Côte Agathoise (AMPCA) a initié depuis plusieurs années une démarche visant à développer une vision prospective, globale et partagée des principaux enjeux et défis concernant le domaine maritime de la côte agathoise, en accord avec les différents acteurs touristiques locaux (plongée sous-marine, plaisance, excursions maritimes...). Cette démarche concertée permet aux différents acteurs du tourisme de s'accorder sur des "zones d'engagement" et des actions communes à mettre en œuvre, afin de restaurer, préserver et valoriser les écosystèmes marins, et de proposer un équilibre entre les différents usages et activités qui s'y déroulent.

L'AMPCA a lancé une approche intégrée innovante de la gouvernance de la plongée sous-marine, en utilisant des outils de gestion et des mesures pour faciliter et impliquer les socioprofessionnels dans une cogestion durable. Des outils de gouvernance visant à améliorer la gestion durable des sites de plongée ont été mis au point, notamment une cartographie sous-marine à haute résolution, des modèles 3D et des guides de sites de plongée.

La gestion durable des sites de plongée a été soutenue par le contrôle de la pression d'ancrage à l'aide d'amarrages respectueux de l'environnement, ainsi que par l'aide apportée aux structures professionnelles pour mettre en place des itinéraires sous-marins balisés, limitant ainsi l'impact des plongeurs sur l'environnement.

Enfin, une structure artificielle récréative dédiée à la plongée sous-marine a été immergée pour alléger la pression sur les sites de plongée engendrée par la création de la réserve marine intégrale. Ce récif artificiel paysager, co-construit avec la communauté des plongeurs, a permis de restaurer le coralligène en créant un nouvel habitat de substitution.

Cette approche globale entreprise par l'AMPCA est conforme aux recommandations pour une gestion intégrée des zones côtières basée sur des solutions fondées sur la nature (NBS).

DS06 | Maîtriser les stratégies de communication et de promotion pour une gestion durable du tourisme dans les Aires Marines Protégées

MERCREDI 17 AVRIL 2024 | 09:00 - 12:30 CET | SALLE LÉOUBE

Durée : 3h

Pause-café : 10:30-11:00

Traduction : Anglais | Français

Modération : Valentina CAPPANERA, Aire Marine Protégée Portofino, Italie
Christine GRAILLET, Parc national de Port-Cros, France

Cette session se concentrera sur le rôle vital des stratégies de communication et de promotion dans la gestion du tourisme dans les Aires Marines Protégées (AMP) de Méditerranée. Plus précisément, la session explorera ces stratégies sous deux angles distincts : Les AMP confrontées au tourisme de masse cherchant à limiter son impact et la fréquentation, et les AMP cherchant à promouvoir un tourisme durable comme une opportunité pour leur territoire.

L'exploration de stratégies de coopération efficaces avec le secteur touristique sera au cœur de cette discussion. La session explorera des approches promotionnelles et de communication innovantes telles que le storytelling, l'éducation, les stratégies digitales, les campagnes de démarchage, et leur impact potentiel sur le comportement des visiteurs. Le rôle des communautés locales dans les stratégies de communication sera également mise en lumière, offrant un aperçu de la manière dont les parties prenantes peuvent être efficacement impliquées dans les efforts de communication et de promotion.

Mots-clés : Stratégies de communication et de promotion / Tourisme durable / Tourisme de masse / Coopération des parties prenantes / Promotion des destinations / Storytelling / Stratégies numériques / Campagnes de marketing / Implication des communautés locales / Comportement des touristes / Équilibre de la conservation

Études de cas

Stratégie de Communication dans les Aires Protégées du Maroc : Cas de l'AMP d'Al Hoceima

Intervenant(s): Mustapha MARRAHA, Groupe d'étude et de Protection des Mammifères du Maroc, Maroc

L'écotourisme au Maroc, encore embryonnaire, peine à se développer malgré une clientèle potentielle. La stratégie de promotion de l'écotourisme dans les aires protégées pour 2020 vise à attirer un million d'écotouristes d'ici 2030. Cette stratégie, intégrant les parties prenantes, mise sur la création de la marque « Parcs nationaux » pour établir des standards de tourisme responsable, certifier produits et activités, et valoriser l'offre écotouristique. À l'ère numérique, une adaptation vers les canaux digitaux s'impose.

Une étude sur l'AMP d'Al Hoceima a révélé un manque de visibilité, malgré son potentiel élevé. Les enquêtes et entretiens menés par l'ICHEC en 2022 et le LREG/UIZ en 2018 ont montré que 73% des interrogés ignoraient l'existence de l'AMP et que 70% des touristes internationaux ne connaissaient pas Al Hoceima. La nature (86%), les plages et la plongée (71%), les paysages (53%) et la culture (48%) motivent les visiteurs. Le choix de destination est influencé par le digital, les réservations se faisant principalement via Instagram, malgré l'absence d'offres par les agences touristiques. La visibilité de l'AMP a été accrue par les influenceurs.

Pour transformer l'AMP d'Al Hoceima en un épicentre d'écotourisme durable, des stratégies promotionnelles et de communication novatrices sont nécessaires, incluant la création d'un cluster écotouristique et une stratégie digitale dynamique. La promotion doit être renforcée tant en ligne (sites web, réseaux sociaux, influenceurs) qu'hors ligne (infrastructures d'accueil, panneaux d'information, partenariats).

Destination Port-Cros Porquerolles, outil du gestionnaire au service de la promotion de la destination

Intervenant(s): Marie CLAP, Parc national de Port-Cros, France

En 2019, le Parc national de Port-Cros s'est doté de l'outil GEOTREK avec pour ambition de créer un véritable portail à destination des visiteurs (habitants, excursionnistes, touristes) pour la découverte écotouristique du territoire du Parc national. Destination Port-Cros Porquerolles propose aux visiteurs d'une part des itinéraires thématiques à la découverte des patrimoines naturels et culturels du territoire, ainsi que des informations sur la réglementation et les bonnes pratiques. 27 itinéraires de plongée et de randonnée palmée sont aujourd'hui disponibles sur le côté Mer et 15 itinéraires de randonnée pédestre et à vélo le sont sur le côté Terre. Plusieurs itinéraires vont progressivement encore enrichir cette offre.

Destination Port-Cros Porquerolles permet également d'informer sur l'offre marchande qualifiée (produits Esprit Parc national), ainsi que l'offre événementielle du territoire (programmes d'animation annuels et événements partenaires).

Enfin, il fait le lien avec les autres outils numériques: site institutionnel, Capel (Carnet de Plongée en Ligne), ZMEL (zone de mouillage et d'équipements légers), boutique en ligne, ainsi que les lieux d'accueil physique du Parc national et de ses partenaires.

Valoriser le tourisme par un comportement responsable : étude de cas de l'AMP de Portofino, Italie

Intervenant(s): Maddalena FAVA, Ziguele Società Cooperativa, Italie

En général, les Aires Marines Protégées (AMP) rencontrent des difficultés à transmettre efficacement les messages de conservation, utilisant souvent une terminologie compréhensible uniquement par ceux du secteur. L'établissement de partenariats avec des entités innovantes axées sur la communication, en particulier les organisations orientées vers les jeunes, peut être une solution clé pour surmonter cet obstacle. La coopérative Ziguele, par exemple, a mené avec succès depuis 2016 une initiative de sensibilisation appelée le "Projet Sous-marin", impliquant plus de 10 000 étudiants et le grand public au cours des trois dernières années.

Cette initiative proposée peut être considérée comme une stratégie de communication et de promotion complète qui repose fortement sur l'art du storytelling. Elle permet de narrer de manière captivante la beauté naturelle et la richesse culturelle d'une destination. La proposition de contribution implique la

diffusion en direct depuis le fond marin de l'Aire Marine Protégée (AMP) de Portofino. Les images sont transmises par un vidéaste plongeur immergé dans l'un des plus beaux spots de plongée de l'AMP de Portofino via une connexion internet. Le plongeur maintient également une connectivité audio, permettant l'interaction avec le public. Un biologiste sur place coordonne l'activité et fournit des explications sur les découvertes du plongeur à l'audience.

En tant qu'outil de communication et de promotion pour l'AMP, cette activité diffuse des messages cruciaux concernant les efforts de conservation entrepris par l'AMP de manière plus accessible, innovante et numérique. Elle offre une preuve tangible des effets positifs de la protection, améliorant ainsi les connaissances et favorisant un intérêt collectif pour des sujets spécifiques, tels que la préservation du patrimoine et la sauvegarde de la région. La collaboration entre la gouvernance de l'AMP et une organisation locale, comme démontré dans cette initiative, sert de modèle réussi pour diffuser la mission de l'AMP et engager diverses parties prenantes, allant des étudiants aux divers utilisateurs de la zone, surmontant efficacement les défis de communication avec les non-experts.

Dans le contexte hyper touristique de l'Aire marine protégée de la côte agathoise (France), informer, sensibiliser, communiquer, pour assurer la protection du site et promouvoir un tourisme durable

Intervenant(s): Sylvain Blouet, Zone Spéciale de Conservation Posidonies du cap d'Agde, France

L'AMP de la côte agathoise (AMPCA), site Natura 2000, gérée par la ville d'Agde, développe dans un contexte de tourisme de masse (Cap d'Agde, 250 000 touristes), une stratégie de communication, de sensibilisation et de promotion du tourisme durable, en accord avec les acteurs maritimes et de tourisme locaux.

Elle s'appuie sur une vision globale et partagée intégrant les objectifs de protection de la biodiversité, de restauration écologique, de gestion durable, ainsi que d'écotourisme, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement marin.

Deux axes sont privilégiés : le premier vise à sensibiliser et communiquer sur les dispositifs permettant de limiter les impacts du tourisme, un second propose de valoriser les qualités du territoire marin et promouvoir un tourisme responsable.

Ces deux angles sont développés via une coopération étroite avec les acteurs locaux : services des collectivités, Office de tourisme, gestionnaire du port, et plus directement usagers (loueurs de bateaux et jet skis, bateaux promenade, postes de secours sur les plages...).

Les actions menées dans le premier axe consistent à utiliser des outils pour indiquer les secteurs à réglementation tels que zones de mouillages écologiques et réserve intégrale : application mobile, charte Natura 2000, communication numérique, signalétique aux accès mer et plages, plaquettes sous-marines... La démarche s'appuie sur un principe de proximité maximale avec les acteurs locaux, au contact, en mer via une patrouille bleue, ou à terre, avec un personnel saisonnier formé.

Le deuxième axe favorise un tourisme plus durable avec possibilité de découvrir le milieu marin de façon responsable via Maison de la Mer, siège de l'AMPCA ouvert au public, mouillages écologiques, animations pieds dans l'eau et sentier sous-marin, plongée sur un village de récifs artificiels, observation de la mégafaune marine via un navire labellisé... L'éducation à l'environnement, transversale aux 2 axes est développée hors saison touristique (scolaires, évènements nautiques).

DS07 | Réglementer et gérer les activités récréatives dans les Aires Marines Protégées

MERCREDI 17 AVRIL 2024 | 14:00 - 17:30 CET | SALLE PELLEGRIN

Durée : 3h

Pause café : 15:30-16:00

Traduction : Anglais | Français

Modération : Jean-Michel CULIOLI (Office de l'environnement de la Corse, France), Sandro Dujmovic (Natura Histrica, Croatie)

Cette session est consacrée au développement de réglementations et de stratégies de gestion solides pour les différentes activités nautiques et récréatives dans les Aires Marines Protégées (AMP) de Méditerranée, afin d'assurer une perturbation minimale des habitats et des espèces marines. Les discussions porteront sur les impacts d'une navigation de plaisance non contrôlée, la pollution sonore et l'impact sur les zones sensibles, ainsi que sur l'impact plus large du trafic maritime et des sports nautiques tels que le jet ski, le kayak, le paddle board, le kitesurf ou encore la plongée sous-marine. Les participants examineront des exemples de cadres juridiques régissant le tourisme dans les AMP, étudieront les défis liés à l'application de ces réglementations et identifieront les domaines susceptibles d'être améliorés. L'accent sera mis sur le rôle essentiel des mécanismes d'application efficaces et sur les progrès des technologies de surveillance. Des stratégies proactives visant à anticiper les tendances émergentes, comme le tourisme sous-marin, et la nécessité d'établir des réglementations avant que ces nouvelles activités ne se répandent seront également abordées. La session souligne la nécessité d'établir des règles globales qui respectent l'environnement local et le patrimoine culturel, et d'impliquer dans la discussion des acteurs essentiels, tels que les décideurs locaux et les autorités marines.

Mots-clés : Réglementation des activités nautiques et récréatives / Divers sports nautiques / Navigation de plaisance / Trafic maritime / Pollution sonore / Perturbation des zones sensibles / Cadre juridique pour la gestion du tourisme dans les AMP / Améliorations réglementaires / Stratégies de limitation de la fréquentation / Défis et mécanismes de contrôle / Utilisation des technologies pour le contrôle / Anticipation des activités émergentes / Implication des décideurs locaux / Autorités marines / Éco-navigation / Respect de l'environnement / Patrimoine culturel.

Études de cas

Le rôle du Parc naturel marin du golfe du Lion comme gestionnaire d'une zone de mouillage aux multiples enjeux

Intervenant(s): Alizée MARTIN, Parc Naturel Marin du golfe du Lion, France

Le développement de nouveaux modes d'accès aux embarcations et la recherche d'activités récréatives de plein air attirent de plus en plus de monde en mer. Plus particulièrement dans les sites remarquables situés dans les aires protégées qui voient espèces et habitats soumis à des pressions anthropiques grandissantes, sur lesquelles il est essentiel de mettre en œuvre des mesures de réduction d'impact.

Le Parc naturel marin du golfe du Lion est une bonne illustration de cette convergence d'intérêts. La baie de Paulilles, site classé accueillant plus de 200 bateaux simultanément en saison estivale, abrite aussi un herbier de Posidonie important, ainsi que plusieurs récifs coralligènes. Ces habitats protégés sont soumis aux impacts répétés de l'ancrage de bateaux de plaisance et de plongée. Le Parc a installé 28 nouvelles bouées d'amarrage, assorties d'une interdiction d'ancrage sur une partie de la baie en 2022. Le suivi de la fréquentation et la cartographie des habitats, une étude sociologique de perception des usagers et la prise en compte du paysage (baie inscrite en site classé) ont permis de poser les bases solides du projet. S'en est suivie une concertation auprès des multiples acteurs, pilotée par le Parc : plaisanciers, plongeurs, mais aussi les autres usagers du site comme les navires de transport de passagers ou les pêcheurs. Le Parc assure la sensibilisation (via différents moyens de communication en amont de la saison et une présence en kayak sur site) et le contrôle, indispensables à la bonne appropriation de cette mesure de gestion. Enfin, il ne s'agit pas d'une mesure réglementaire figée, mais bien adaptative : à la fin de l'année 2022 une concertation a été relancée avec les acteurs pour définir les points d'amélioration (technique et réglementaire), et cette année deux bouées en liège sont testées (en vue de remplacer les bouées plastiques).

L'encadrement des activités nautiques commerciales dans un coeur de Parc national (France)

Intervenant(s): Julien TAVERNIER, Parc national des Calanques, France

Description du processus de mise en place de réglementations encadrant les activités nautiques commerciales au cœur du Parc national. Conséquences et avantages de l'introduction de listes de reconnaissance (amélioration des connaissances des acteurs, organisation de formations, contrôle de la fréquentation, nouveaux financements pour l'AMP). Cette présentation abordera également les relations avec les autres acteurs du tourisme découlant des réglementations mises en place (sensibilisation des guides touristiques, discussions avec les offices du tourisme, établissement de conventions avec les opérateurs internet de location de navires entre particuliers). Elle mettra en lumière l'amélioration des compétences des acteurs autorisés au sein du Parc national des Calanques (organisation de formations pour les skippers, développement d'outils de sensibilisation pour les loueurs de navires, tels que le guide "Réussir sa sortie en mer" et des vidéos informatives). En ce qui concerne la réglementation plus générale des activités nautiques, nous aborderons également les activités émergentes en mer (réglementées), les sports de pagaie (réglementés) et le transport maritime de passagers (réglementé), en plus de la location de navires à moteur.

Concertation et mode de gouvernance de la pêche récréative autour de Porquerolles, coeur du Parc national de Port-Cros

Intervenant(s): Marie-Claire GOMEZ, Parc national de Port-Cros, France

La partie marine de l'île de Porquerolles a commencé à bénéficier de l'action du PNPC à partir du début des années 2000 lorsqu'une mission relative à Natura 2000 lui a été attribuée. Un travail collaboratif a été mené en 2005-2006 entre les habitants de l'île, des professionnels, des usagers et des représentants d'associations, pour la mise en place de mesures de préservation de cet espace insulaire. Des mesures concertées ont vu le jour et constituent l'assise des réglementations. La présentation se focalise sur la gestion de la pêche récréative autour de l'île. Cette activité est réglementée et bénéficie de tout un processus d'autorisation dans lequel les usagers sont directement impliqués au travers d'une Commission opérationnelle spécifique (COMOP). Chaque année cette COMOP se réunit et étudie, avec le PNPC, les demandes d'autorisations de l'année suivante, le bilan de l'année passée et les évolutions possibles de la réglementation. Avec presque 20 ans de concertation sur ce sujet, le PNPC présente les évolutions majeures de cette forme de gestion concertée.

La gouvernance mise en place à l'époque s'est adaptée au changement de contexte (création du coeur de Parc national en mer en 2012, constitution d'un Conseil Économique, Social et Culturel), et contribue toujours aussi activement à la gestion des zones marines situées autour de l'île, et même parfois un peu au-delà.

Équilibrer le tourisme et la conservation dans un microcosme de défis méditerranéens : aperçu du terrain dans une AMP slovène

Intervenant(s): Samanta MAKOVAC, Parc paysager de Strunjan, Slovénie

Comme d'autres parties de la Méditerranée, le littoral et la mer de Slovénie sont confrontés au défi d'accommoder des intérêts multiples dans un espace très restreint. Le transport maritime - cargos et bateaux de croisière - ainsi que les infrastructures touristiques telles que les marinas et les constructions côtières, outre l'habitat, créent une pression cumulative et ont fortement influencé l'utilisation de la mer. Les initiatives touristiques locales visent à améliorer les offres nautiques et à accroître l'accès du public à la mer, conformément au concept selon lequel la nature préservée invite et offre des activités. Cependant, la nouvelle stratégie touristique nationale 2022-2028 s'oriente vers une "destination verte". Pour la première fois, la stratégie mentionne des études de capacité de charge pour mesurer l'impact du tourisme sur le patrimoine naturel, s'éloignant ainsi de la mentalité actuelle du "plus c'est mieux", mesurée par le nombre de nuitées. L'AMP de Strunjan, d'une grande richesse écologique, attire des visiteurs de la terre et de la mer et incarne ce déséquilibre. Des efforts visant à minimiser l'impact environnemental des activités nautiques et récréatives sont déployés depuis plus d'une décennie et englobent des contrôles sur le terrain, une communication ciblée et des programmes destinés aux visiteurs. L'ancrage, en particulier, a un impact négatif sur les prairies marines et les récifs sous-marins. Les progrès de l'installation de bouées écologiques ont été interrompus en raison des coûts élevés, des obstacles administratifs et de l'absence de soutien politique au niveau local. Pour des raisons de sécurité,

la séparation des navires et des nageurs a été introduite et est devenue une mesure de conservation indirecte efficace. Quelle est la voie à suivre ? Afin de renforcer la protection et d'améliorer la réglementation, le rôle du gestionnaire de l'AMP est de souligner l'importance de s'adapter rapidement aux tendances du tourisme, de tirer parti de nouvelles stratégies et de renforcer la collaboration avec les principales parties prenantes.

DS08 | Renforcer la collaboration intersectorielle à travers les réseaux

MERCREDI 17 AVRIL 2024 | 14:00 - 17:30 CET | SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE

[REJOINDRE LA SESSION EN LIGNE.](#)

Durée : 3h

Pause café : 15:30-16:00

Traduction : Anglais | Français

Modération : Renaud DUPUY DE LA GRANDRIVE (City of Agde - Posidonies du cap d'Agde Special Area of Conservation, France / Angelo SCIACCA, IDDRI (Blue Tourism Initiative)

Cette session propose d'approfondir la collaboration entre réseaux de gestionnaires d'Aires Marines Protégées (AMP) méditerranéennes, d'opérateurs touristiques, d'acteurs socioprofessionnels et d'autorités nationales ou sous-nationales. Reconnaissant que les AMP sont souvent établies alors que les activités touristiques sont déjà en place sur le territoire, il est essentiel de travailler en amont avec les acteurs régulant le tourisme à l'échelle de la destination. Ainsi, cette session se concentrera sur le partage des meilleures pratiques en matière de planification conjointe, de communication et de résolution des conflits afin de promouvoir non seulement la collaboration transfrontalière entre les AMP, mais aussi l'intégration entre les différents secteurs au niveau de la destination.

En fournissant une plateforme pour le partage des connaissances et les partenariats multi-acteurs, cette session a pour objectif de sensibiliser au besoin de collaborations interdisciplinaires et d'améliorer l'intégration intersectorielle par le biais des réseaux d'acteurs concernés par le tourisme dans les Aires Marines Protégées.

Mots-clés : Réseaux de gestionnaires d'AMP / Réseaux d'opérateurs touristiques / Réseaux d'autorités nationales et sous-nationales / Collaboration intersectorielle / Planification intégrée / Résolution de conflits / Coopération transfrontalière / Collaboration entre acteurs en amont / Partenariats multi-acteurs / Partenariats entre acteurs socioprofessionnels / Meilleures pratiques de communication / Modèles de gouvernance collaborative / Réglementation du tourisme au niveau de la destination / Plateformes d'engagement des acteurs / Plateformes de partage des connaissances.

Études de cas

Renforcer les capacités pour un tourisme régénérateur grâce aux réseaux d'AMP et aux communautés de pratique

Orateur(s) : Kate BROWN, Local Islands 2030 Partnership, Nouvelle-Zélande (en ligne)

De nombreuses aires marines protégées (AMP) dépendent du tourisme comme moteur économique à l'échelle locale, régionale et nationale, et dans certains cas comme partie intégrante du financement durable direct des AMP (par exemple, par le biais de taxes et de redevances sur les visiteurs). Pourtant, un tourisme mal géré peut nuire aux écosystèmes marins et saper la base d'une activité économique durable. Parmi les problèmes les plus courants, citons l'impact des infrastructures touristiques, telles que les hôtels, les restaurants et les routes, sur les écosystèmes côtiers en raison de la perte d'habitat et de la dégradation de la qualité de l'eau ; l'impact de la surexploitation sur les ressources marines ; et l'impact du surtourisme sur les communautés locales et l'héritage culturel. Le changement climatique ajoute du stress aux écosystèmes côtiers et marins et doit également être intégré dans les AMP et la planification du développement économique afin de promouvoir la durabilité. Le tourisme régénératif offre un modèle touristique différent qui met l'accent sur la protection et la restauration des écosystèmes et des traditions culturelles, et s'aligne sur les objectifs de gestion des aires marines protégées.

Des réseaux de gestionnaires d'AMP ont été mis en place dans de nombreuses régions, notamment en Méditerranée, en Amérique du Nord et dans les Caraïbes, afin de soutenir les efforts des gestionnaires pour relever les défis de la gestion et partager les connaissances. Plusieurs de ces réseaux, dont Medpan (Méditerranée) et MPA Connect (Caraïbes), s'intéressent aux besoins des AMP et des réseaux d'AMP pour favoriser un tourisme durable ou régénérateur. En outre, la NOAA travaille avec le réseau Local2030 Islands Network (L2030IN) et d'autres partenaires dans le cadre d'un projet financé par le Département d'État américain pour soutenir une communauté de pratique pour le tourisme régénératif axé sur le renforcement des capacités et des réseaux de soutien parmi les îles participantes, y compris les stratégies innovantes, les collaborations et le partage des connaissances. Cette session partagera les expériences et les plans des réseaux d'AMP et de la communauté de pratique L2030IN sur le tourisme régénératif, y compris les moyens par lesquels les AMP en Méditerranée et dans d'autres régions peuvent s'engager, apprendre et contribuer au réseau de pair à pair.

Union for the Mediterranean (UFM)

Orateur(s) : Alessandra Sensi, UFM

La Méditerranée est l'une des principales destinations touristiques au monde et le secteur est un moteur important pour les économies du bassin. En 2021, le secteur a contribué à 11,3 % du PIB, 11,5 % des exportations, 6,4 % des investissements en capital et 11,5 % de l'emploi total dans la région. Cependant, pour que le secteur reste compétitif et se positionne comme une destination touristique véritablement durable, il faudra, dans les années à venir, une approche renforcée de la coopération et des transformations profondes dans les chaînes de valeur et les écosystèmes d'innovation du secteur grâce,

entre autres, à l'application des principes d'efficacité des ressources, de circularité et de neutralité carbone ; des incitations à la diversification des produits/services durables, en s'attaquant également à la saisonnalité ; et des programmes d'études, une formation professionnelle et un renforcement des capacités nouveaux et ciblés.

Dans une perspective à moyen et long terme, la transition méditerranéenne vers un tourisme durable doit être forgée autour d'une solide approche multipartite et multisectorielle. Des outils tels que la planification de l'espace et la gestion intégrée des zones côtières fondées sur les écosystèmes, intégrant les aires marines protégées, peuvent jouer un rôle essentiel en garantissant que les activités humaines se déroulent d'une manière efficace, sûre et durable.

Le cadre politique pertinent convenu par les 43 pays membres de l'UpM est inscrit dans la déclaration ministérielle de l'UpM de 2021 [sur l'économie bleue durable](#) et dans la déclaration ministérielle de l'UpM sur l'environnement et l'action climatique adoptées la même année. De manière cruciale, les déclarations ministérielles sont mises en œuvre par le biais de l'Agenda 2030 GreenerMed et de la Feuille de route pour une économie bleue durable de l'UpM, respectivement - reliant la dimension politique au niveau très opérationnel et englobant un large éventail de projets, programmes et initiatives associés dans toute la région (y compris Plastic Busters, TouMaLi et MedCoasts4BG, pour n'en citer que quelques-uns).

Dans ce cadre, la 2ème conférence des parties prenantes de l'UpM sur l'EBS, accueillie par la Grèce les 19 et 20 février, a réuni à Athènes plus de 350 parties prenantes de l'EBS Med afin de faire le point sur les progrès accomplis, de discuter des défis communs et des outils et voies de transformation pour le développement durable des secteurs et activités de l'EBS Med (y compris le tourisme maritime et côtier durable), et de préparer le terrain pour les futures délibérations au niveau politique. Les [principaux résultats/messages](#) sont disponibles en ligne.

Les autorités régionales à l'avant-garde de la protection des écosystèmes

Orateur(s) : Jordi JUAREZ, CRPM

Au cours de l'intervention de la CRPM, la structure interne (divisée en 6 Commissions et un secrétariat politique central) et le travail de la Commission Interméditerranéenne (priorités et groupes de travail) seront brièvement présentés.

Dans une deuxième partie, le travail effectué au niveau politique et au niveau des projets sera présenté, en mettant l'accent sur la coopération pour la transition vers un tourisme côtier durable. Dans ce sens, il existe des projets très intéressants tels que NaTour4CChange (Interreg Next-MED) qui vient de commencer et qui testera des solutions basées sur la nature dans différentes destinations pour réaliser l'adaptation au changement climatique. Elle travaillera également au niveau régional sur les plans d'action climatique du tourisme, y compris les politiques d'atténuation et d'adaptation, en lien étroit avec l'initiative de la Déclaration de Glasgow.

Enfin, la CRPM contribuera par un certain nombre de recommandations.

Innovation en matière de tourisme durable grâce à la gestion de projets hybrides (HyPro4ST)

Orateur(s) : Mme Panagiota (Penny) Kazaki, Chef de projet HyPro4ST

L'alliance HyPro4ST est un partenariat multipartite qui encourage la coopération intersectorielle et transfrontalière. Elle est composée de 16 partenaires issus de 6 pays de l'UE.

HyPro4ST préconise une approche holistique de la formation des gestionnaires de projets, des professionnels et des étudiants, existants ou potentiels, impliqués dans le tourisme durable. Le projet vise à améliorer leurs compétences, leur sens de l'initiative et leur esprit d'entreprise, tout en encourageant l'innovation par la collaboration et le partage des connaissances entre l'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation professionnels et les entreprises.

Le partenariat cherche à identifier les spécificités et les défis du tourisme durable dans chaque pays, ainsi que les besoins d'apprentissage et de développement liés aux lacunes de performance des chefs de projet travaillant dans ce domaine ; à développer un nouveau profil de poste de chef de projet hybride durable dans le secteur du tourisme qui correspond aux compétences identifiées et aux besoins du marché du travail ; à créer un centre d'apprentissage en ligne qui fournit une formation professionnelle ouverte et continue pour les professionnels, les étudiants, les formateurs et les éducateurs, y compris les groupes vulnérables. Cet objectif sera atteint grâce au programme de formation HyPro4ST et à deux activités d'apprentissage en milieu professionnel. En outre, un système de certification pour le nouveau profil d'emploi sera mis en place afin de remédier à l'inadéquation des compétences et d'améliorer les qualifications des individus.

Le programme de formation HyPro4ST se concentre sur des sujets liés à la durabilité, à la gestion de projets hybrides, à la créativité, à l'esprit d'entreprise, aux compétences numériques, à la résilience et au tourisme basé sur des projets.

Le projet HyPro4ST s'efforce de créer un impact social et durable positif et repose sur l'idée que les activités collaboratives et transnationales offrent des possibilités de favoriser l'innovation et le progrès en mettant en commun les ressources et les connaissances approfondies du marché nécessaires dans un monde en évolution rapide.

Le réseau MEET

Orateur(s) : Luca SANTAROSSA, Réseau MEET

Le réseau MEET (MEET - Mediterranean Experience of Eco-Tourism) rassemble avec succès les aires protégées marines et terrestres méditerranéennes, les opérateurs touristiques et d'autres acteurs pertinents de la conservation et du tourisme depuis 2018. Grâce à l'échange de connaissances, au renforcement des capacités, au plaidoyer et aux outils de développement et de gestion des produits, MEET soutient les gestionnaires de parcs dans le développement d'une offre écotouristique cohérente et applicable aux atouts naturels et culturels uniques de la région méditerranéenne. Outre la collaboration à l'échelle méditerranéenne entre les zones protégées, MEET propose également une collaboration intersectorielle au niveau local, grâce à la création de groupes locaux d'écotourisme composés d'acteurs pertinents du secteur public (tourisme et conservation), du secteur privé (PME, voyagistes) et de la communauté locale (DMO, organisations communautaires locales). Au fil de ses

années d'expérience, le réseau a rassemblé plusieurs choses à faire et à ne pas faire qui peuvent contribuer à renforcer la collaboration aux niveaux local, infranational et méditerranéen.

Réseau collaboratif des aires marines protégées (AMP) de Californie et étude de cas sur le tourisme dans les AMP des îles Anglo-Normandes

Orateur(s) : Aubrie Fowler, MPA Collaborative Network, USA (en ligne)

Le réseau MPA Collaborative Network (CN) cherche à donner aux communautés les moyens de faire progresser la gestion des aires marines protégées (AMP) et d'encourager l'intendance de la santé des océans. Les AMP du nord des îles Anglo-Normandes, riches sur le plan écologique, constituent une étude de cas unique, idéale pour mettre en lumière la gestion des AMP et l'écotourisme.

Favoriser le tourisme durable du point de vue des municipalités

Intervenant(s) : Carolina Perez Valverde, MedCities

En tant que réseau d'autorités locales de toutes les rives de la Méditerranée encourageant le développement urbain durable, l'approche de MedCities consiste à intégrer toutes les activités sectorielles dans des plans de développement stratégique participatifs au niveau municipal et supra-municipal. C'est également le cas pour le tourisme. En accompagnant les équipes municipales dans la planification urbaine stratégique depuis plus de deux décennies, nous avons constaté une grande transformation des principes directeurs et des objectifs stratégiques dans lesquels la relation avec la nature et les écosystèmes à l'intérieur et autour des zones urbaines devient un élément central. C'est certainement le cas pour les villes européennes, mais nous constatons une grande transformation dans ce sens dans d'autres villes, comme par exemple la stratégie intersectorielle d'Izmir pour vivre en harmonie avec la nature.

En termes de tourisme, l'expérience de MedCities est principalement liée à la prévention et à la réduction des impacts qui relèvent de la compétence des autorités locales, en particulier dans les domaines de la production de déchets et de la mobilité. A titre d'exemple, MedCities a été responsable des activités de transfert et de capitalisation du projet Interreg MED InCircle dont l'objectif est d'améliorer la durabilité des zones touristiques méditerranéennes insulaires et à faible densité grâce au tourisme circulaire. Deux membres de MedCities, Palma et Larnaka, ont agi en tant que démonstrateurs pilotes testant des solutions CE concernant respectivement la gestion de l'eau et la mobilité durable. MedCities a mené le processus de capitalisation de ses produits et résultats dans six territoires de réplication, dont le parc naturel du Delta de l'Ebre. Ces territoires ont utilisé les outils développés par InCircle pour évaluer leur statut de circularité et pour réaliser une série de groupes de travail avec plusieurs parties prenantes du secteur, afin de développer leur stratégie d'économie circulaire sur la base des résultats. En outre, chaque territoire a mené une activité pilote qui a contribué à la mise en œuvre d'une partie de la stratégie développée. Dans le cas du Delta de l'Ebre, l'action était orientée vers l'élimination des plastiques à usage unique dans le parc naturel. Cette expérience sera transférée et développée dans le cadre de projets à venir.

En plus de mettre l'accent sur le tourisme, MedCities encourage l'approche globale du renforcement du rôle et de la capacité des municipalités dans la protection des environnements côtiers et marins et leur relation avec les zones protégées terrestres et marines. C'était d'ailleurs l'objet du dernier séminaire de l'Assemblée Générale de MedCities "Inverser la perte de biodiversité en milieu urbain dans un contexte de crise climatique : approche écosystémique et solutions basées sur la nature" avec une session consacrée aux avantages de rapprocher les villes et les aires protégées et aux solutions de gouvernance existantes. C'est dans ce cadre que l'Assemblée générale de MedCities a approuvé à l'unanimité la signature d'un protocole d'accord avec le réseau MedPAN. Ces actions continueront à être intégrées dans le groupe de travail MedCities sur les villes côtières qui rassemble un grand nombre de membres.

Pour pérenniser cette approche dans le temps, il est essentiel de l'intégrer dans le plan de travail des réseaux existants et de renforcer les connexions entre eux. C'est déjà le cas entre MedCities et MedPAN. Il existe également une solide collaboration avec le CPRM, PlanBleu et l'UpM qui pourrait également être renforcée par un alignement des agendas.

DS09 | Renforcer les communautés locales par un tourisme durable et l'écotourisme dans les Aires Marines Protégées de Méditerranée

MERCREDI 17 AVRIL 2024 | 14:00 - 17:30 CET | SALLE LÉOUBE

Durée : 3h

Pause café : 15:30-16:00

Traduction : Anglais | Français

Modération : Asma KHERIJI (Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées, Tunisie) & Ali BADREDDINE (Réserve naturelle de la côte de Tyre, Liban)

Cette session explorera la création et la promotion d'activités de tourisme durable et d'écotourisme dans les Aires Marines Protégées (AMP) méditerranéennes. Elle se concentrera sur la mise en œuvre des principes de l'économie bleue, la diversification des offres touristiques grâce à la collaboration avec les opérateurs, et l'équilibre entre ces activités et les besoins de conservation. Des études de cas illustreront comment naviguer entre les perspectives contrastées de la gestion des AMP et des politiques sectorielles locales et présenteront des stratégies de conciliation des politiques des AMP avec les politiques locales liées au tourisme.

La session se penchera sur le rôle des communautés locales dans la promotion de pratiques durables et dans le développement économique local. Les mécanismes permettant d'impliquer les communautés dans la planification du tourisme, les processus de prise de décision et les initiatives de renforcement des capacités seront discutés. Nous partagerons des expériences réelles issues de projets mettant en évidence des stratégies efficaces d'engagement communautaire dans le développement de l'écotourisme et aborderons les possibilités de génération de revenus alternatifs, de création d'emplois et de labellisation de produits locaux en vue de favoriser la durabilité économique.

Enfin, la session évaluera le rôle potentiel des technologies dans la promotion des AMP, la collecte de données et la promotion d'un comportement touristique responsable.

Mots-clés : Développement écotouristique / Principes de l'économie bleue / Pratiques touristiques durables / Implication des communautés locales / Processus décisionnels inclusifs / Collaboration des opérateurs touristiques / Diversification des offres touristiques / Activités touristiques basées sur la nature / Alignement des AMP et des politiques touristiques locales / Communication avec les autorités locales / Renforcement des capacités des parties prenantes / Initiatives touristiques communautaires / Éducation à l'environnement / Tourisme responsable / Gestion de l'eau et des ressources naturelles. Développement économique local / Création d'emplois et d'opportunités commerciales / Génération de revenus alternatifs / Entrepreneurat social / Labellisation de produits et de services locaux / Systèmes de partage des bénéfices

Études de cas

Protéger l'écosystème et valoriser les savoir-faire traditionnels locaux à travers l'offre écotouristique : le cas de l'AMP Kneiss (Tunisie)

Intervenant(s): Sana TAKTAK, Association pour la Continuité des Générations, Tunisie

L'AMP Kneiss, avec une superficie de 29 hectares, présente un potentiel remarquable pour le développement d'une offre écotouristique. Véritables îles d'oiseaux aquatiques, Kneiss constitue un observatoire privilégié pour la migration, l'hivernage et la nidification de nombreuses espèces. L'archipel présente une valeur patrimoniale remarquable par la beauté de l'étendue de l'estran et des arabesques dessinées par les oueds.

L'Association pour la Continuité des Générations (ACG) et tous les cogestionnaires du site, ont lancé une dynamique touristique responsable et éducative, par la création de circuits diversifiés qui rassemblent la partie terre et mer tout en contribuant à la préservation de l'environnement et au bien-être des communautés locales.

A travers cette initiative, l'ACG et ses partenaires visent à sensibiliser et impliquer les visiteurs aux enjeux environnementaux, culturels et sociaux, leur proposant des expériences enrichissantes et un approfondissement de leurs connaissances sur les traditions de la communauté et les différentes thématiques du circuit. Les visites de l'AMP sont conçues pour garantir le respect de l'équilibre écologique du site, engageant les visiteurs à protéger cet écosystème.

L'objectif est la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées pour réduire l'impact du tourisme sur l'écosystème de Kneiss, tout en assurant des retombées positives pour les communautés locales et encourager l'adoption de pratiques responsables et durables.

Notre perspective d'avenir est d'accroître l'attractivité de Kneiss en améliorant l'infrastructure de l'aire de repos et en diversifiant l'offre touristique à travers des activités durables qui enrichissent la connaissance des visiteurs et participent à la promotion du savoir-faire des communautés pour le développement de la région.

Connaissance de la mer pour autonomiser les communautés côtières dans le développement d'une économie bleue durable dans les Aires Marines Protégées (AMP) : Le cas de Cap de Creus (Espagne)

Intervenant(s): Silvia GOMEZ, Université autonome de Barcelone, Espagne / Beatriz PATRACA, Université autonome de Barcelone, Espagne (online)

Dans cette communication, nous présenterons les résultats des Processus Participatifs (PP) organisés dans le cadre du projet Horizon Europe EmpowerUs (n° 101059957).

L'objectif est d'identifier les problèmes et les besoins des parties prenantes de l'Aire Marine Protégée de Cap de Creus, ainsi que les solutions potentielles. Les principaux problèmes à résoudre qui ont émergé du premier PP (juin 2023) étaient la massification touristique, le changement climatique, les déchets aquatiques, les plastiques et les ordures en mer, la nécessité de réglementer les jet-skis et les bateaux touristiques, le manque d'application d'un Plan Directeur d'Utilisation et de Gestion, et la faible sensibilité environnementale. Les parties prenantes ont proposé différentes solutions pour éduquer les entreprises et les habiliter à devenir vecteurs d'éducation environnementale pour les touristes afin d'encourager le développement d'une économie bleue durable. D'autres solutions ont été proposées pour la création d'une application informative certifiant le tourisme comme « socialement responsable » à travers un test formatif, ainsi que d'autres initiatives de certification, telles qu'un label de formation écologique pour les clubs de yachting, les marinas, les centres de plongée et les entreprises de location.

Les initiatives pour la connaissance de la mer seront convenues avec les parties prenantes dans un second processus participatif qui sera organisé à l'automne 2023. Entre 2023 et 2025, un projet pilote émergera pour intégrer toutes les propositions, en mettant l'accent sur la participation plutôt que sur le consensus obligatoire. En 2025, le développement des expériences commencera.

La coordination intersectorielle face à des statuts en genèse entre tourisme, loisir et protection: cas des sentiers sous-marin et du Pescatourisme en Algérie

Intervenant(s): Yacine FATES, Raie Manta Association, Algérie

Le premier sentier sous-marin d'Afrique du Nord a été créé dans l'AMP de Taza dans le cadre d'un projet MEDPAN SUD 2009-2012, en partenariat avec la Direction Générale des Forêts (DGF), le WWF et MedPAN. Ce projet a également encouragé la création d'autres sentiers sur les côtes algérienne et tunisienne, ainsi que l'engagement de clubs écologiques. Suite à la légalisation du pescatourisme et son déploiement avec le secteur de la pêche, du transport et le gestionnaire de l'AMP de Taza, il devient crucial d'évaluer l'avancement et l'impact de ces activités face aux difficultés rencontrées entre secteurs et acteurs et les conflits générés.

Il est devenu impératif de proposer une meilleure coordination et collaboration, nécessitant une clarification et une simplification des statuts de ces activités. Ceci vise une reconnaissance mutuelle par le biais de définitions communes, acceptées tant au niveau local qu'intersectoriel. Un statut commun, soutenu par des organisations internationales reconnues dans les domaines de la pêche, du tourisme et

du sport pour ce qui est des sentiers sous-marin, est essentiel. Cette démarche s'inspire des succès obtenus lors de la conférence régionale de 2016 en Algérie "Construire un avenir pour une pêche artisanale durable en Méditerranée et en mer noire", organisée avec la FAO, la CGPM, le CIHEAM, le WWF et le réseau MedPAN, qui a permis de mieux prendre en charge l'activités de la pêche artisanale.

Utiliser les marques et labels pour développer l'écotourisme dans les AMP: le cas du Parc national de Port-Cros

Intervenant(s): Jean-Marc PRIEUR, Parc national de Port-Cros, France / Laurence CHABANIS, Office français de la biodiversité, France

Espaces de ressourcement et de découverte accessibles à tous les publics et gratuits, les parcs nationaux attirent chaque année plus de 8 millions de visiteurs.

L'Office Français de la Biodiversité développe depuis plusieurs années des marques collectives, dont certaines sont déployées dans ces espaces naturels protégés d'exception, terrestres et maritimes.

Ainsi depuis 2015, la marque Esprit parc national se développe dans les parcs nationaux pour contribuer à des activités touristiques, agricoles et artisanales respectueuses de la nature et donc participer aux missions de protection relevant des parcs nationaux.

Le Parc national de Port-Cros participe depuis 2016 au déploiement local d'Esprit parc national en mobilisant les acteurs socioprofessionnels de son territoire et en valorisant des activités économiques vertueuses. Aujourd'hui, 55 acteurs sont engagés dans cette démarche locale et proposent plus de 160 produits et services dans 12 catégories différentes (hébergement, restauration, sorties accompagnées, sites de visites, visites en bateau, séjours, produits agricoles et artisanaux...).

Par l'accompagnement et l'animation d'un réseau de bénéficiaires engagés, le Parc national de Port-Cros se dote alors d'ambassadeurs agissant au quotidien sur son territoire, favorisant l'écotourisme, une agriculture et un artisanat vertueux et contribuant ainsi à sa protection.

Gérer le tourisme dans les Aires Protégées et Destinations

Intervenant(s): Omar ABI ALI, Réserve de biosphère de Shouf, Liban

En tant que responsable de l'écotourisme au sein de la Réserve de Biosphère de Shouf et manager de l'Organisation de Gestion de Destination (OGD) de Shouf, j'apporte une riche expérience et des perspectives approfondies dans le domaine de la gestion du tourisme durable. Cette proposition décrit ma contribution, qui s'articule autour de trois piliers clés :

Gestion du Tourisme Durable : Tirant parti de mon rôle de responsable de l'écotourisme dans la Réserve de Biosphère de Shouf, je mettrai en lumière les stratégies et pratiques employées pour assurer une gestion durable du tourisme dans cet écosystème unique. Cela inclut la préservation soigneuse des ressources naturelles, la minimisation de l'impact environnemental et la promotion d'un comportement responsable des visiteurs.

Établissement de Connexions : Mon expérience en tant que manager de l'OGD de Shouf m'a permis de développer des stratégies efficaces pour établir des connexions entre les prestataires de services touristiques et les communautés locales. J'explorerai comment la création de partenariats solides entre

PROGRAMME DES SESSIONS

ces parties prenantes peut améliorer l'expérience globale des visiteurs tout en stimulant simultanément l'économie locale grâce à la création d'opportunités d'emploi significatives.

Projets de Conservation comme Expériences : L'un des aspects centraux de ma contribution implique de transformer les projets de conservation en activités engageantes que les visiteurs peuvent apprécier et dont ils peuvent tirer des expériences enrichissantes. Je discuterai de la manière dont nous avons réussi à intégrer les initiatives de conservation avec l'expérience touristique, les rendant accessibles et éducatives pour les touristes.

De plus, en tant que membre du conseil d'administration du réseau MEET (Middle East Eco-Tourism), je peux partager les expériences précieuses et les perspectives acquises grâce à nos efforts collaboratifs pour promouvoir le tourisme durable au Moyen-Orient. Cela comprend les partenariats transrégionaux, l'échange de connaissances et les approches innovantes pour améliorer les pratiques touristiques et les efforts de conservation.

Session speed dating

JEUDI 18 AVRIL 2024 | 09:00 - 10:30 CET | SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE

POUR LES PARTICIPANTS EN PRÉSENTIEL SEULEMENT.

Cette session permettra aux membres et partenaires du réseau MedPAN d'échanger des informations et des points de vue sur leurs initiatives et actualités touristiques (parmi d'autres sujets possibles).

Des tables rondes seront organisées sur les questions touristiques : promotion et commercialisation des labels/marques d'éco-tourisme, éducation et éco-citoyenneté, gestion de la fréquentation touristique à l'aide d'outils et d'indicateurs, adaptation des infrastructures, etc.

Venez discuter et présenter vos outils de communication et vos expériences autour de ces thèmes via vos flyers ou vos vidéos (apportez vos ordinateurs personnels). C'est l'occasion pour les professionnels du pourtour méditerranéen d'échanger et de valoriser leur expertise juste avant la séance de clôture de l'atelier.

Session plénière de clôture de l'atelier

JEUDI 18 AVRIL 2024 | 11:00 - 13:00 CET | SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE

[REJOINDRE LA SESSION EN LIGNE.](#)

Durée : 2h

Traduction : Anglais | Français

Cette session aura pour objectif de partager et de mettre en discussion les principales conclusions et recommandations issues des échanges.



Sorties terrain

MARDI 16 AVRIL 2024 | JOURNÉE | PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Format : 3 options de sorties de terrain proposées (sur inscription via le formulaire d'inscription)

Traduction : Anglais | Français

L'accompagnement et la logistique de ces sorties terrain (navettes et ferry) sont assurés par le Parc national de Port-Cros.

Veillez bien à retirer votre Pique-nique le matin à l'hôtel avant votre départ et à être à l'heure au hall de l'hôtel à l'heure pour les différents départs.

Prévoyez des vêtements chauds et imperméables en cas de pluie ou de vent, une crème solaire ainsi que des chaussures de marche et un sac à dos pour votre pique-nique.

Trois options de sorties sur le terrain dans le Parc national de Port-Cros vous ont été proposées pour illustrer la thématique de l'atelier sur le tourisme dans les AMP.

[Ce tableau reprend les détails des inscriptions de chaque participant.](#)

Option 1 | Tourisme et biodiversité

Départ de l'hôtel 08:15 à pied jusqu'au port de La Londe-les-Maures

Départ du bateau 09:00

Pique-nique sur l'île de Porquerolles de 12:30 à 14:30 (n'oubliez pas de prendre votre pique-nique à l'hôtel le matin)

Retour à l'hôtel 18:30

Interprétariat: Français/Anglais disponible en sous-groupe

Journée complète sur l'île de Porquerolles avec deux thèmes de découverte en alternance par sous groupes divisés par langue:

- 2 sous-groupes francophones
- 2 sous-groupes non-francophones qui bénéficieront d'une traduction en simultanée Français/Anglais

Gestion de la fréquentation et biodiversité.

- Gestion de la fréquentation : Pour faire face aux pics de fréquentation qui touchent les îles, le Parc national de Port-Cros déploie un multiple dispositif de comptage, contingentement et aménagements à terre comme en mer. L'objectif est de préserver l'équilibre entre l'attractivité locale et la protection des lieux et leur biodiversité.
- Biodiversité : A Porquerolles, la biodiversité se cultive depuis 1979. Les collections nationales de figuiers, d'oliviers et de mûriers, avec près d'un millier de variétés différentes, préservent de la disparition des variétés anciennes et rustiques. Les fruits récoltés sont transformés sur place et font partie d'un Système Économique Local. Les arbres sont irrigués grâce à un système innovant de réutilisation des eaux usées, apportant un soutien essentiel au tourisme ornithologique.

Option 2 | Tourisme culturel et adapté

Départ de l'hôtel 8:30 en bus

Arrivée au Fort du Pradeau à 09:30

Départ en bateau pour l'île de Porquerolles à 12:00

Pique-nique sur l'île de Porquerolles de 12:30 à 14:30 (n'oubliez pas de prendre votre pique-nique à l'hôtel le matin)

Départ du bateau à 17:30

Retour à l'hôtel 18:30

Interprétation disponible: Français/Anglais

Visite du centre d'interprétation du Fort du Pradeau le matin puis visite des équipements adaptés aux publics handicapés sur l'île de Porquerolles l'après-midi.

Les Parcs nationaux sont des espaces naturels protégés « citoyens », ouverts à tous et gratuits. Faciliter l'accès à la nature aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux enfants et aux seniors grâce à un accueil et des aménagements adaptés est une priorité. Le centre d'interprétation du Fort du Pradeau incarne cet objectif. Il rend accessible à tous patrimoines immergés, vestiges, savoir-faires, mémoires des hommes. Sur l'île de Porquerolles seront présentés différents projets : aménagements, équipements (vélos, kayaks...) mis à disposition du public, visites virtuelles et visites adaptées (sensorielles, signées..).

Option 3 | Qualification de l'offre écotouristique

Départ de l'hôtel 8:30 en bus jusqu'au Fort du Pradeau

Pique-nique sur la plage du Pradeau (n'oubliez pas de prendre votre pique-nique à l'hôtel le matin)

Retour à l'hôtel 17:00

Interprétariat disponible: Français/Anglais

Échange sur les visites naturalistes organisées par la Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO) au Salin des Pesquiers sur la presqu'île de Giens, suivie d'une visite du centre d'interprétation du Fort du Pradeau en début d'après-midi).

Sur 550 hectares, le Salin des Pesquiers situé au cœur de la presqu'île de Giens à Hyères constitue l'un des espaces naturels les plus remarquables du littoral. La Ligue pour la Protection des oiseaux, l'une des plus importantes associations françaises dédiées à la protection de la nature, y est installée, organise de nombreuses visites naturalistes distinguées par la marque Esprit parc national – Port-Cros. La question de la labellisation des produits et de la qualification des acteurs de l'écotourisme seront au cœur de cette sortie.

La sortie se poursuivra par la visite du centre d'interprétation du Fort du Pradeau, qui donne accès au patrimoine immergé, aux vestiges, aux savoir-faire et à la mémoire des hommes...

Événement du réseau MEET (suivi d'un cocktail)

MERCREDI 17 AVRIL 2024 | 18:00 - 20:00 CET | SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE

[Rejoindre la session en ligne](#)

Durée: 2h

Ouvrir la voie au tourisme durable dans les zones protégées - quelles opportunités grâce au réseau MEET ?

Rejoignez-nous lors de cet événement incontournable où le réseau MEET dévoilera sa mission, ses projets futurs et les avantages de rejoindre ce réseau méditerranéen. Engagé dans la promotion du tourisme durable dans les zones protégées, en particulier dans les destinations côtières, MEET vous invite à explorer les opportunités de collaboration, l'échange de connaissances, le renforcement des capacités et l'accès à un vaste réseau d'experts méditerranéens. Lors de cet événement, nous tracerons notre feuille de route, avec des opportunités ouvertes aux participants pour contribuer et façonner l'avenir du tourisme durable dans les zones protégées.

- 18:00 - 18:05 : Accueil des participants
- 18:05 - 19:00 : L'association "MEET Network" et ses opportunités
- Dans cette première partie, nous examinerons les principales caractéristiques de l'association, ce qui a été réalisé jusqu'à présent et les opportunités pour les membres et les partenaires.
- 19:00 - 19:40 : Co-créez l'avenir du réseau : Où pouvons-nous ajouter de la valeur ?
- Dans cette deuxième partie, nous recueillerons les contributions de l'auditoire afin d'accroître l'efficacité du réseau, en démontrant qu'il apporte une valeur ajoutée au scénario méditerranéen actuel. En fonction du nombre de participants et de la configuration de la salle, 2 à 4 groupes de discussion seront créés pour faciliter la participation.
- 19:40 - 20:00 : Cocktail et réseautage

Événement final du projet COGITO

LUNDI 15 AVRIL 2024 | 10:00 - 12:00 CET | SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE

[Rejoindre la session en ligne](#)

Durée : 2h

Traduction : Anglais | Français

Participez à l'événement de clôture du projet COGITO porté par le Conservatoire du littoral, l'Initiative PIM, l'association MedPAN, et le WWF Méditerranée au cours des 5 dernières années.

Ce projet a contribué à l'accompagnement et à la consolidation du processus de gestion intégrée et de résilience des zones littorales, insulaires et marines de Méditerranée, au bénéfice des écosystèmes et des communautés locales, en accompagnant notamment des dynamiques de cogestion de territoires ciblés en Albanie, en Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Turquie.

Nous vous partagerons les leçons apprises et les réussites du projet, et serons à votre écoute pour échanger avec vous et partager nos expériences respectives sur les questions de cogestion en Méditerranée.

2ème partie de la 16ème Assemblée Générale de MedPAN

JEUDI 18 AVRIL 2024 | 14:30 - 18:00 CET | SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE

VENDREDI 19 AVRIL 2024 | 09:00 - 18:00 CET | SALLE PLÉNIÈRE ARGENTIÈRE

Sur invitation seulement

Durée : 1 journée et demi

Traduction : Anglais | Français

Informations pratiques

LIEU DE L'ATELIER

L'Atelier et événements associés se déroulent à la [Résidence Odalys, Les Océanides](#), à La Londe Les Maures , France, où se tiendront les réunions et où les participants seront hébergés et prendront leurs repas.

HÉBERGEMENT

Résidence Club Odalys Les Océanides
395 Bd Plage de l'Argentière, 83250 La Londe-les-Maures
Téléphone : 04 94 12 62 50

Site web : [Résidence Odalys, Les Océanides](#)

Horaires d'ouverture de la réception:

- Lundi : 9:00 - 12:00 / 16:00 - 19:00
- Mardi : 9:00 - 12:00 / 16:00 - 19:00
- Mercredi : Fermé
- Jeudi : 9:00 - 12:00 / 16:00 - 19:00
- Vendredi : 9:00 - 12:00 / 16:00 - 19:00
- Samedi : 08:00 - 12:00 / 14:00 - 20:00
- Dimanche : 9:00 - 12:00 / 16:00 - 19:00

Codes portails:

Voiture: 1789A

Piéton: 0212A

Numéros utiles:

Pharmacie: +33 (0) 4.94.66.81.43

Centre médical 7j/7 (carré Vilette Hyères) : +33 4.28.70.80.60

SAMU : 15

Pompiers : 18

Urgences : 112

Connexion WIFI

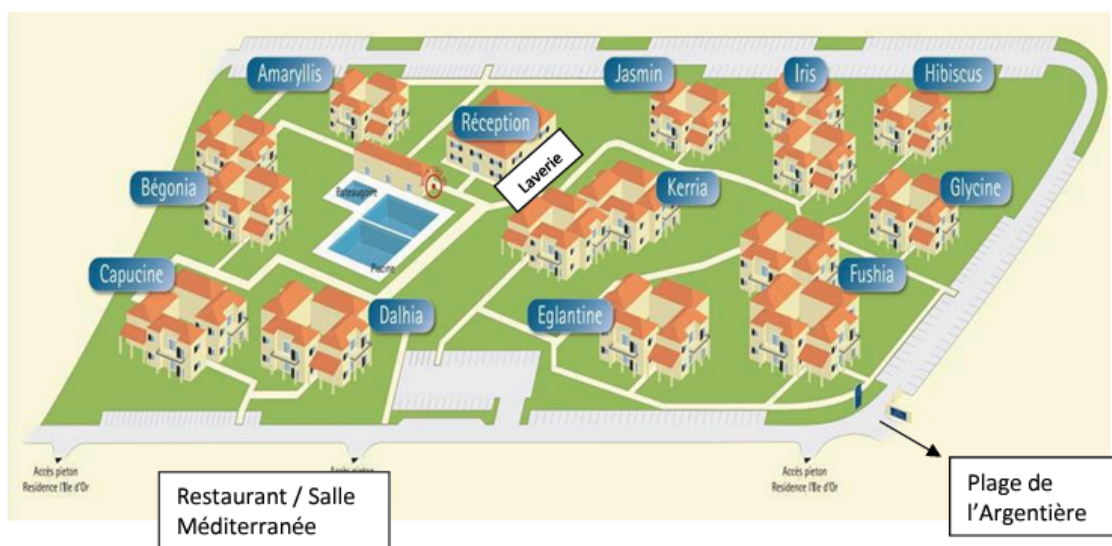
Connectez-vous au réseau "Océanides"

Une page de connexion s'affiche

Cliquez sur "accepter les CGU" puis sur "connexion"



Résidence Les Océanides



POUR LES PARTICIPANTS NON PRIS EN CHARGE :

COMMENT RÉSERVER VOTRE HÉBERGEMENT ET VOS REPAS ?

Code à mentionner lors de votre réservation : 13MEDPAN

Contact pour réservation/ paiement/ facturation : begards.j@odalys-vacances.com en communiquant les dates de séjour souhaitées, le nombre de personnes, Prénom et Nom avec l'adresse postale.

Règlement par CB à distance avec la résidence, par téléphone, par virement, par chèque

Acompte à la réservation 30% puis solde 1 mois avant l'arrivée

Conditions d'annulation : Dès lors que l'acompte est versé, pas de remboursement à J-30

=> <https://www.odalys-vacances.com/nos-conditions-de-vente.html>

TARIFS HÉBERGEMENT/ RESTAURATION/ SÉMINAIRE :

Hébergement (petit déjeuner inclus) Single (prix par personne)	87.36 €/nuit minimum 3 nuitées Prix/ nuit + taxe de séjour + petit déjeuner	83.36 €/nuit, minimum 4 nuitées Prix/ nuit + taxe de séjour + petit déjeuner	72.36 €/nuit, minimum 5 nuitées Prix/ nuit + taxe de séjour + petit déjeuner	64.36 €/nuit, minimum 6 nuitées Prix/ nuit + taxe de séjour + petit déjeuner	Participant local (sans hébergement)
Double (prix par personne)	52,53€/nuit/ personne (minimum 3 nuitées)	50,36€/nuit/ personne (minimum 4 nuitées)	44,36€/nuit/ personne (minimum 5 nuitées)	40,36€/nuit/ personne (minimum 6 nuitées)	N/A
Déjeuner	26€ (pique-nique le 16 avril : 14 €)				
Diner	30€				
Forfait séminaires (pauses-café)	16,5€/jour (sauf 16 avril, jour de la sortie terrain)				

COMMENT SE RENDRE À L'ATELIER ?

Les participants arriveront et repartiront de l'Aéroport Marseille Provence, qui se situe à 120 kilomètres (2 heures de route) du lieu de l'atelier.

PREMIERS ACHATS

Si vous avez besoin de faire des courses aux alentours de la résidence Odalys, une supérette et un dépôt de pain sont situés [à 350 m de la résidence en suivant le boulevard Plage de l'Argentière.](#)

TRANSFERTS AÉROPORT

Un service de navette gratuit sera assuré pour le transfert des participants entre l'Aéroport Marseille Provence et l'Odalys La Londe-les-Maures. Vous pourrez vérifier ici les horaires des navettes [ATELIER 2024 - NAVETTES](#) et nous faire part de toute information incorrecte.

LANGUES DE L'ATELIER

Une traduction simultanée entre le français et l'anglais sera assurée tout au long de l'atelier.

APÉRO DES TERROIRS

Amenez une spécialité de votre terroir (à manger ou à boire), pour un moment convivial de partage le lundi 15 avril à 19:30 à l'Odalys.

CONTACTS

- **Pour toute question concernant votre logistique**, merci de contacter **Barbara Casado** et **Estefania Contreras Plaza** par email (logistics@medpan.org)
- **Pour toute question concernant le programme de l'atelier**, merci de contacter **Pierre Vignes** (MedPAN) par email (pierre.vignes@medpan.org) ou par téléphone au +33 6 60 95 40 40
- Pour toute question concernant **l'Assemblée Générale de MedPAN**, merci de contacter **Marianne Lang** (MedPAN) par email (generalassembly@medpan.org) ou par téléphone au +33 6 69 61 26 65.